

AU RYTHME D'ACQUIS SANS PRÉCÉDENT : « L'ALGÉRIE AVANCE À PAS SÛRS VERS UN AVENIR RADIEUX »

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 14 JUILLET 2025 // N°1115 // PRIX 20 DA

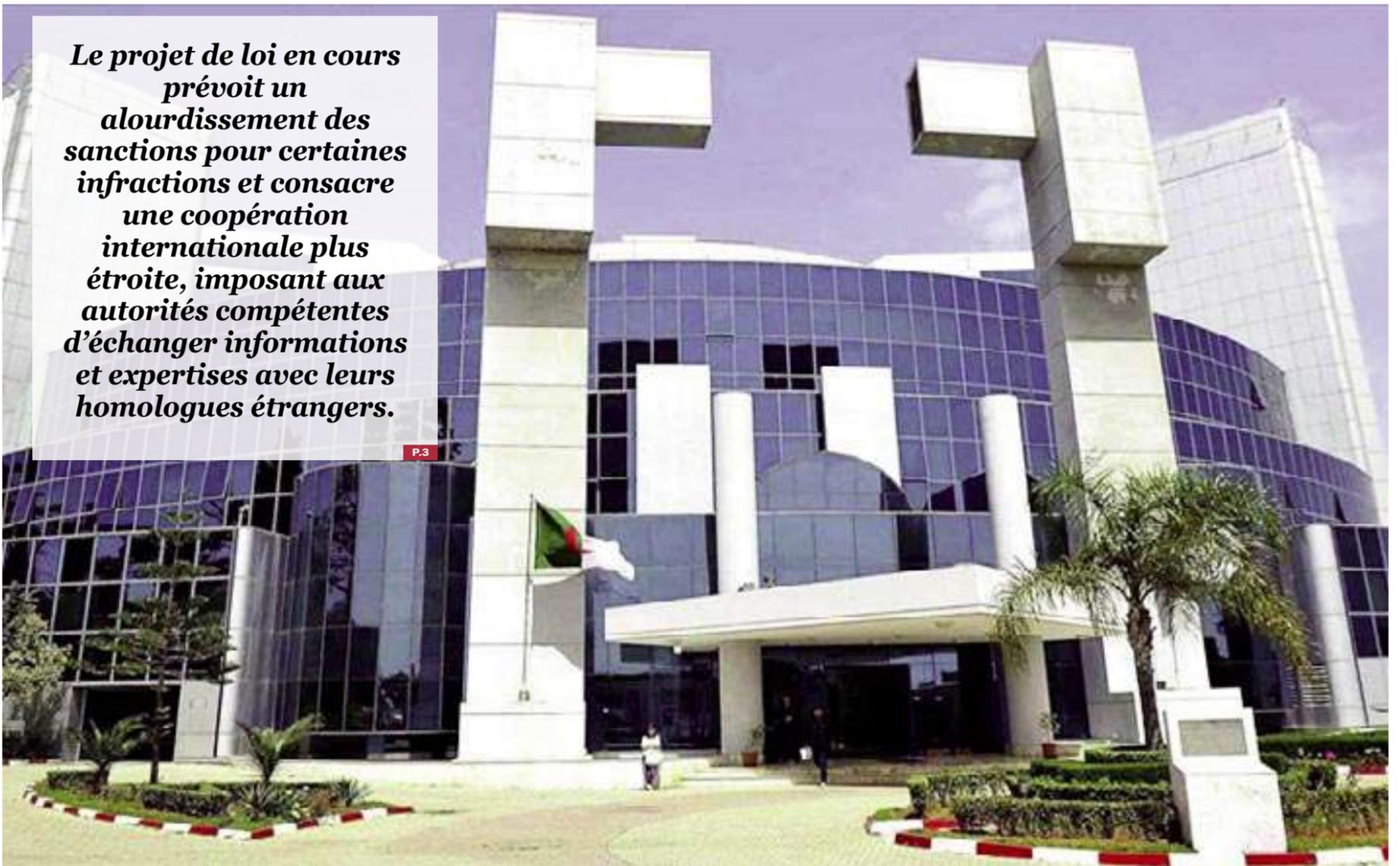
MESSAOUD BELAMBRI, ANCIEN PRÉSIDENT DU SNAPO À L'EXPRESS :

PHARMACEUTIQUE, UNE INDUSTRIE AUSSI RÉGLEMENTÉE QUE L'AÉRONAUTIQUE

CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'ALGÉRIE RENFORCE SON BOUCLIER LÉGISLATIF

Le projet de loi en cours prévoit un alourdissement des sanctions pour certaines infractions et consacre une coopération internationale plus étroite, imposant aux autorités compétentes d'échanger informations et expertises avec leurs homologues étrangers.



SUR LA QUESTION MIGRATOIRE : L'ALGÉRIE, UN ACTEUR RÉGIONAL ET INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN

IL LE DIT AVEC FRANCHISE ET CLARTÉ

UN RESPONSABLE FRANÇAIS RÉTABLIT LA VÉRITÉ SUR LES PRÉTENDUES AIDES À L'ALGÉRIE



FAMINE, PÉNURIE DE SOINS...

L'ENFER HUMANITAIRE S'INTENSIFIE À GAZA

À l'hôpital Al Helou de Gaza, les unités de soins intensifs néonataux sont gravement surchargées, avec jusqu'à cinq bébés par couveuse, selon le Dr Joanne Berry de MSF. Les autorités sanitaires alertent également sur l'état critique de femmes enceintes pesant moins de 40 kg.

AU RYTHME D'ACQUIS SANS PRÉCÉDENT

«L'Algérie avance à pas sûrs vers un avenir radieux»

La nouvelle Algérie progresse résolument vers un avenir prometteur, portée par des réalisations inédites qui témoignent de son essor. Pour concrétiser pleinement cette dynamique, la revue *El Djeïch*, dans son édition de juillet, souligne la nécessité d'une mobilisation collective fondée sur la synergie et la solidarité de tous les Algériens.

Sous le titre "Sur la voie de la fidélité", l'éditorial de la revue *El Djeïch* souligne que l'Algérie célèbre, ce mois-ci, les festivités commémoratives du 63e anniversaire de la restauration de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, "en hommage à l'une des étapes fondamentales de notre Histoire séculaire". La publication relève que la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale est "une occasion de nous remémorer les exploits de ces héros de l'Algérie qui ont consenti les plus lourds sacrifices à la gloire de la Patrie (...) et de renouveler le serment de fidélité à leur égard". Par cela, "nous concrétiserons leurs aspirations ainsi que les espoirs du peuple algérien aujourd'hui. Ceux de l'Algérie nouvelle, victorieuse, qui avance à pas sûrs et avec confiance vers un avenir radieux, une Algérie qui vit, ces dernières années, au rythme d'acquis et de réalisations sans précédent dans divers domaines et à tous les niveaux", note la même source. C'est aussi, poursuit la revue, "une Algérie confiante et déterminée, qui a reconquis son prestige et la place qu'elle mérite dans le concert des nations, grâce à ses hommes loyaux, à ses institutions fortes,

à son peuple fier et à sa jeunesse ambitieuse qui fait l'objet du plus grand intérêt de la part des hautes autorités du pays". L'objectif est de "continuer sur la voie des victoires", comme l'avait rappelé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son message à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, en déclarant: "En évoquant ces souvenirs lumineux inscrits dans le registre glorieux de notre Patrie, nous nous remémorons les étapes franchies sur le chemin du renforcement de notre immunité nationale, par la consolidation des liens d'unité, la marche résolue vers l'édification de l'Etat avec le renforcement de ses institutions et la prise en charge du présent de notre peuple valeureux ainsi que de l'avenir de ses filles et fils". La revue rappelle, dans le même sens, que le président de la République avait affirmé que "notre pays a franchi des étapes successives sur cette voie, celle de l'Algérie victorieuse, fidèle à ses principes et consolidant ses fondements en œuvrant à l'ancrage d'une véritable citoyenneté. Grâce aux sacrifices de ses filles et de ses fils, elle a su triompher". Dans cette dynamique, souligne la revue *El Djeïch*, "l'Armée nationale populaire, qui vient d'être renforcée, au moment où nous célébrons cet anniversaire qui nous est cher, par de nouvelles promotions de cadres compétents, qualifiés militairement et scientifiquement et imprégnés de nobles principes et idéaux nationaux, continue avec détermination et fermeté d'être au dia-



pason du projet de renaissance engagé par notre pays, prouvant qu'elle est le bastion inexpugnable de la Nation qui a été et demeurera toujours le protecteur de la fierté de la Patrie, le défenseur de ses frontières et de sa souveraineté, qui veille à la préservation de sa sécurité et de sa stabilité par fidélité à nos valeureux Martyrs". "Tout comme l'Armée de libération nationale avait prouvé, durant notre glorieuse Révolution, qu'elle était le fer de lance du peuple, infligeant une cinglante défaite au colonialisme barbare et sapant ses fondements, l'Armée nationale populaire (ANP) prouve, aujourd'hui, qu'elle est le bouclier protecteur de la Nation et son glaive acéré qui tranchera la main de quiconque nourrirait l'intention de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre Patrie", ajoute la revue. L'ANP, note la même source, "est pleinement consciente de la grandeur et du poids de ses responsabilités, sous la direction d'un commandement éclairé, conscient de l'am-

pleur des défis sécuritaires qui se profilent sur les plans régional et international ainsi que des mutations qui s'opèrent dans notre environnement géopolitique et de leurs répercussions sur la sécurité et la stabilité de notre pays". Pour sa part, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, avait déclaré dans son message à la même occasion: "Nous voici aujourd'hui à poursuivre le parcours de nos vaillants aïeux dans un contexte régional et international marqué par des défis et des menaces complexes." "Cette conjoncture nous impose de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de prudence, afin de contrer toute tentative visant à porter atteinte à la terre des Chouhada, en s'armant de la même volonté et des valeurs suprêmes pour lesquelles ils ont combattu, résisté et sont tombés en martyrs", a-t-il affirmé.

R.N.

Quand la France faisait pression sur l'Espagne pour soutenir le Maroc

Dans un documentaire diffusé par Movistar Plus+, l'ancien président du gouvernement espagnol José María Aznar révèle que Jacques Chirac, alors président français, avait exercé des pressions sur l'Espagne pour qu'elle fasse des concessions territoriales au Maroc, notamment sur Ceuta, Melilla, l'îlot Perejil et le Sahara occidental, lors de la crise maroco-espagnole de 2002. Aznar affirme avoir fermement refusé ces demandes, qu'il jugeait inacceptables. Ces révélations viennent conforter la complicité historique de la France avec le Maroc dans ses ambitions expansionnistes, notamment sur le dossier sahraoui, où Paris a soutenu diplomatiquement, militairement et économiquement le Makhzen, y compris au Conseil de sécurité de l'ONU. Des témoignages indiquent aussi une implication militaire française dans les années 1970 contre les combattants sahraouis. La position ambivalente de la France face aux critiques européennes du Maroc, notamment sur les droits humains, renforce l'idée d'un partenariat déséquilibré au détriment du droit international et en faveur de son ancien protectorat.

IL LE DIT AVEC FRANCHISE ET CLARTÉ

Un responsable français rétablit la vérité sur les prétendues aides à l'Algérie

Il dément les allégations de l'extrême droite française sur une supposée assistance financière à Alger. Le directeur général de l'Agence française de développement (AFD), Rémy Rioux, a réfuté les discours récurrents de certains membres de l'extrême droite française sur une prétendue aide annuelle de la France à l'Algérie, des propos relayés dernièrement par la députée Sarah Knafo, et que l'Algérie a officiellement démentis, allant jusqu'à intenter une action en justice. Avec franchise et clarté, le responsable français a démonté ces allégations lors de son passage, il y a deux jours, sur la chaîne parlementaire Public Sénat, en déclarant que l'agence qu'il dirige "ne finance aucun projet en Algérie". Il a précisé que le seul soutien existant se limite à des bourses accordées à des étudiants algériens poursuivant leurs études en France, exposant ainsi l'instrumentalisation de cette théma-

tique par l'extrême droite dans son discours hostile à l'égard de l'Algérie. Il a ajouté sans ambiguïté que l'AFD "n'exerce aucune activité en Algérie et n'accorde aucun financement direct", soulignant que "l'Algérie ne nous emprunte pas et ne demande pas d'argent", contrairement au Maroc, avec lequel, selon lui, l'agence "collabore étroitement ces derniers temps". La députée Sarah Knafo avait affirmé dans une déclaration que l'Algérie recevrait chaque année 800 millions d'euros, tout en refusant de rapatrier ses ressortissants en situation irrégulière, une affirmation infondée selon les autorités algériennes. L'AFD avait déjà publié un article dénonçant ces "contre-vérités systématiques", précisant que ce qui est parfois présenté comme de "l'aide" ne peut en aucun cas être qualifié d'assistance au développement au sens propre, mais plutôt de financement de projets servant les intérêts de

la France elle-même : accueil des étudiants algériens dans ses universités, programmes culturels promouvant la langue française, ou encore activités d'ONG françaises opérant en Algérie. Selon cette analyse, 80 % de ces fonds ne quittent même pas le territoire français, étant directement versés à des établissements d'enseignement français, tandis que les 20 % restants financent des programmes visant à promouvoir la culture et les intérêts économiques français en Algérie. La lecture officielle algérienne affirme que ces "aides" sont en réalité des transferts d'argent de la France vers la France, au bénéfice de la France. Aucune somme n'est versée au gouvernement algérien, et aucun projet national n'est financé directement. Il s'agit davantage d'instruments politiques et culturels destinés à étendre l'influence française, plutôt que de véritables soutiens au développement.

Y.B.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'Algérie renforce son bouclier législatif

La version amendée du texte de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme s'inscrit dans la dynamique impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a instruit la mise en œuvre des recommandations du GAFI afin de lever les réserves émises à l'égard de l'Algérie.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, a présenté hier devant les députés un exposé sur le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, lors d'une séance plénière présidée par Ibrahim Boughali, président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouthar Krikou. Dans sa présentation, le ministre a souligné que la lutte contre ce type de criminalité nécessite une adaptation continue du cadre juridique, afin qu'il soit conforme aux normes internationales, en particulier aux quarante recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). Le texte, dans sa version amendée, s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président



de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné l'application des recommandations du GAFI en vue de lever les réserves formulées à l'encontre de l'Algérie. Parmi les dispositions phares du projet de loi figure la mission confiée au Comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, qui devra prendre les mesures nécessaires pour identifier, évaluer et comprendre les risques auxquels le pays est exposé. Les résultats de ces évaluations seront mis à la disposition des autorités compétentes. Le projet prévoit égale-

ment des mesures visant à interdire les activités des personnes et entités terroristes inscrites sur la liste nationale concernée, ainsi que le gel ou la saisie de leurs avoirs et l'interdiction de toute interaction avec elles, en complément des sanctions prévues par la liste unifiée du Conseil de sécurité de l'ONU, comme l'a rappelé le ministre. En outre, le texte introduit une série de mesures destinées à renforcer les dispositifs d'enquête et de constatation des infractions par les officiers de police judiciaire et les autorités judiciaires. Il prévoit aussi la création d'équipes d'enquête conjointes, permanentes ou temporaires, pour mener des

enquêtes spécialisées, notamment dans le domaine financier, ou coopérer avec les autorités compétentes d'autres pays. Dans ce même cadre, le projet propose de durcir les sanctions prévues pour certaines infractions, en les adaptant à la gravité des actes criminels visés. Concernant le renforcement de la coopération internationale, le texte impose aux autorités compétentes de coopérer et d'échanger des informations avec leurs homologues étrangers, soit automatiquement, soit sur demande, conformément aux accords bilatéraux et multilatéraux, en adéquation avec les engagements internationaux de l'Algérie. **Y. B.**

GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET TRANSPARENCE

La déclaration du bénéficiaire effectif, un rempart contre le blanchiment

Par Meriem Kaci

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a supervisé hier à Alger l'ouverture des travaux d'une journée d'information ayant porté sur « la déclaration du bénéficiaire effectif : un bouclier protecteur contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme ».

Lors de son allocution, le ministre a précisé que l'Algérie est entrée dans une nouvelle phase de réformes structurelles profondes, grâce à la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Pour lui, le président de la République a fait de la « transparence, de l'intégrité et de la bonne gouvernance les pierres angulaires pour l'édification d'un État fort, doté d'institutions solides, prému de toutes formes de corruption financière et administrative ». Il a dans ce sens indiqué que « l'identification du bénéficiaire effectif occupe une place importante en tant que première ligne de défense de l'économie nationale et constitue un mécanisme stratégique pour déjouer toute tentative d'exploita-

tion des institutions juridiques et financières à des fins suspectes », citant en particulier le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme », a déclaré M. Zitouni.

Les engagements internationaux de l'Algérie, notamment auprès du Groupe d'action financière (GAFI) et des conventions arabes et africaines y afférant, reflètent la « volonté de l'État de se mettre au diapason des normes internationales et d'assurer la transparence de son système juridique et financier », de manière à renforcer la position de l'Algérie sur la scène internationale, a souligné M. Zitouni. Pour atteindre cet objectif, l'Algérie a institué le registre national des bénéficiaires effectifs placé auprès du Centre national du registre du commerce, contenant des informations sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales de droit algérien, à travers une base de données publique dans laquelle les données et les informations relatives aux bénéficiaires effectifs sont collectées et mises à la disposition des autorités de surveillance, et ce, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. « Le registre

national des bénéficiaires effectifs permet aux autorités compétentes de détecter les flux financiers suspects, de faire barrage aux manipulateurs et de protéger l'économie nationale des risques transfrontaliers », a indiqué le ministre. Toutefois, précise M. Zitouni, l'efficacité dudit registre est assujettie à « l'engagement collectif de l'ensemble des opérateurs économiques et des personnes morales à effectuer des déclarations transparentes et périodiques », de manière à renforcer « la confiance du marché et donner à l'Algérie un cadre propice pour l'investissement et le développement ». Les efforts consentis par l'État contribueront à l'alignement de l'Algérie sur les recommandations 24 et 25 du Groupe d'action financière (GAFI), qui, pour rappel, avait ajouté en octobre 2024 le pays à sa liste grise. L'Algérie, ajoute M. Zitouni, est déterminée à « renforcer son économie, à protéger sa souveraineté financière et à défendre ses intérêts stratégiques ». L'Algérie conclut le ministre : « ne tolérera aucune tentative visant à porter atteinte à sa crédibilité ou à sa stabilité financière ».

M. KA

ÉDITORIAL L'EXPRESS

En phase avec le GAFI

PAR: YUCEF S.

Un nouveau projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sera soumis à l'appréciation des députés. Le texte dont il s'agit renforce les sanctions, en particulier à l'encontre des personnes morales. Il élargit la liste des infractions et instaure l'obligation de déclarer les bénéficiaires effectifs. L'Algérie adapte ainsi sa législation aux exigences de l'heure, faisant de l'attention portée à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent l'une de ses priorités. Elle s'apprête à se doter d'une législation assez avancée en la matière, instituant un système faisant obligation aux institutions financières et non financières de porter à la connaissance des autorités toute opération susceptible de dissimuler des faits de blanchiment. La nouvelle législation permet, par exemple, aux officiers de police judiciaire et aux juridictions de mener des enquêtes financières de manière directe, automatique et systématique et de constituer des équipes d'enquête conjointes permanentes ou temporaires pour mener des enquêtes spécialisées. Mais, étant donné que les objectifs de la lutte contre le blanchiment d'argent ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les États agissant isolément, en raison du caractère transnational de la lutte contre ce fléau, l'Algérie maintient une coopération proactive avec le Groupe d'action financière (GAFI). Au plan technique, le KYC (Know Your Customer) est le principe le plus important régissant la plupart des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent. Avec le temps, la KYC a représenté la mesure la plus efficace pour réaliser les objectifs que tout le monde recherche, à savoir que les systèmes mis en place ne soient pas exploités abusivement par ceux qui souhaitent faire taire fautiveusement l'origine de leur argent. L'Algérie va l'appliquer. Bien entendu, il reste encore beaucoup à accomplir pour que l'ensemble du dispositif fonctionne pleinement. Et le pays y travaille. Son engagement via sa participation au GAFIMOAN (MENAFATF), organisme régional affilié au GAFI, traduit une volonté claire de réformer et de renforcement de son dispositif. En tant qu'organisme intergouvernemental reconnu mondialement pour définir les normes internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme (FT) et la prolifération des armes de destruction massive, le GAFI joue un rôle clé dans la sécurisation des systèmes financiers à l'échelle globale. Le GAFI a durci ces dernières années ses recommandations, en expliquant que chaque pays devait étendre l'infraction du blanchiment des capitaux issus du trafic de stupéfiants au blanchiment de capitaux se rapportant aux infractions graves. En renforçant sa législation contre les flux illicites, l'Algérie s'aligne sur les normes internationales, se met en phase avec le GAFI. **Y.S.**

**COPERNICUS REVOIT
SES CARTES ET RÉTABLIT
UNE JUSTICE**

Le Sahara occidental dessiné hors du Maroc

Younes B.

Le programme européen « Copernicus », dédié à la surveillance de l'atmosphère et du climat, a officiellement corrigé sa cartographie en séparant le Sahara occidental du Maroc. Jusqu'ici, les deux territoires apparaissaient comme une seule entité géographique dans ses visualisations. Cette rectification intervient après un signalement du journal espagnol *El Independiente*, qui avait dénoncé l'anomalie en avril dernier.

Le Service de surveillance de l'atmosphère de Copernicus (CAMS) a confirmé cette mise à jour au quotidien espagnol, précisant que « la question avait déjà été abordée dans certaines visualisations spécifiques ». Désormais, une ligne pointillée figure sur les cartes publiées, indiquant clairement la distinction entre le territoire du Maroc et celui du Sahara occidental.

Cette erreur d'affichage touchait également l'Agence météorologique espagnole (AEMET), qui s'appuie en partie sur les systèmes cartographiques de Copernicus. Le service européen avait déjà reconnu un problème technique lié à l'outil utilisé pour produire les cartes, précisant que les bibliothèques graphiques du logiciel en question ne permettaient pas d'intégrer la démarcation nécessaire pour refléter la situation juridique du Sahara occidental. Le CAMS a indiqué avoir travaillé avec son fournisseur de logiciel afin de remédier à cette lacune, ce qui est désormais chose faite.

Ce changement cartographique intervient dans un contexte marqué par plusieurs rappels juridiques émanant des institutions européennes. En octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a réaffirmé que le Sahara occidental bénéficie d'un statut « séparé » et « distinct » de celui du Maroc. La Cour a souligné que ce statut repose sur le droit international, rappelant que ses décisions ainsi que celles du Tribunal de l'UE ont systématiquement confirmé cette position depuis 2015.

En avril dernier, *El Independiente* avait révélé que l'AEMET relayait, sur ses comptes de réseaux sociaux, des cartes météorologiques qui intégraient le Sahara occidental au territoire marocain, ce qui avait suscité de vives critiques. Le journal espagnol avait alors interpellé les autorités concernées sur l'absence de respect du droit international dans les supports de communication officiels.

Avec cette correction apportée par Copernicus, les cartes produites dans le cadre des visualisations atmosphériques respecteront dorénavant la distinction juridique en vigueur, en accord avec les décisions rendues par les juridictions européennes.

Y. B.

FAMINE, PÉNURIE DE SOINS...

L'enfer humanitaire s'intensifie à Gaza

À l'hôpital Al Helou de Gaza, les unités de soins intensifs néonataux sont gravement surchargées, avec jusqu'à cinq bébés par couveuse, selon le Dr Joanne Berry de MSF. Les autorités sanitaires alertent également sur l'état critique de femmes enceintes pesant moins de 40 kg. Alors que Gaza recevait 500 camions d'aide par jour avant octobre 2023, depuis mars 2025, ces livraisons sont devenues quasi inexistantes.

Hakim H.

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a indiqué que ses équipes avaient enregistré une augmentation brutale et sans précédent des cas de malnutrition aiguë parmi la population de la bande de Gaza, en raison du blocus inhumain imposé par l'occupant israélien. L'organisation a insisté sur la nécessité d'une entrée immédiate et continue de nourriture et de fournitures médicales dans la région, afin d'éviter une catastrophe humanitaire imminente. L'organisation a déclaré que ses cliniques de Mawassi, dans le sud de la bande de Gaza, et de la ville de Gaza, dans le nord, avaient enregistré le plus grand nombre de cas de malnutrition, avec plus de 700 femmes enceintes et allaitantes ainsi que près de 500 enfants. Le nombre de patients dans la clinique de Gaza City a quadruplé en moins de deux mois, passant de 293 cas en mai dernier à 983 début juillet, dont 326 enfants âgés de 6 à 23 mois. Mohammed Abu Mugheib, coordinateur médical adjoint de MSF à Gaza, a déclaré : « C'est la première fois que nous voyons des cas de malnutrition à une telle échelle à Gaza. » Il a souligné que le fait d'affamer la population est un choix délibéré de l'occupation et qu'il faut mettre fin en urgence à cette situation et autoriser l'entrée à grande échelle de la nourriture. MSF a précisé que la malnutrition est le résultat direct des politiques de l'occupation, qui limitent l'entrée de nourriture au minimum tout en détruisant la capacité de production locale. Cela a conduit à une augmentation sans précédent des prix des denrées alimentaires et a rendu l'accès à la nourriture de base hors de portée pour la majorité de la population. L'organisation a également



mis en garde contre les conséquences désastreuses de l'effondrement continu du système de santé à Gaza, où la contamination des eaux usées s'aggrave en raison de la destruction des infrastructures et où les restrictions de carburant entravent la production d'eau potable, mettant en péril la vie des femmes enceintes et des enfants. Selon le Dr Joanne Berry de MSF, les unités de soins intensifs néonataux de l'hôpital Al Helou sont gravement surchargées, quatre à cinq bébés se partageant une seule couveuse. Elle signale également le cas de femmes enceintes pesant moins de 40 kilos. Avant octobre 2023, la bande de Gaza comptait sur l'entrée de 500 camions d'aide par jour, mais depuis mars 2025, le nombre de camions entrés à Gaza se compte sur le

doigt d'une seule main. Dans ces conditions, de nombreuses familles ne mangent qu'une fois par jour, souvent du riz, des lentilles ou des pâtes, et sont contraintes de sauter des repas pour nourrir leurs enfants. Dans le même contexte, l'UNRWA a mis en garde contre la détérioration des conditions humanitaires et sanitaires à Gaza, confirmant l'augmentation des cas de malnutrition chez les enfants et les groupes vulnérables, alors que de graves pénuries de nourriture et de médicaments persistent. L'agence a déclaré que le refus continu de fournir de l'aide exacerbe la crise et menace la vie de milliers de Palestiniens. Elle a appelé la communauté internationale à intervenir immédiatement pour assurer l'acheminement de l'aide vitale. Elle a égale-

ment mis en garde contre le risque d'une catastrophe humanitaire globale, avec l'effondrement du système de santé, des taux de pauvreté élevés, des pénuries d'eau et de nourriture, qui touchent particulièrement les femmes et les enfants. Le bureau de presse du gouvernement a souligné que l'occupation avait complètement empêché l'entrée de nourriture, de médicaments et de carburant pendant plus de trois mois, ce qui avait exacerbé le risque de famine et augmenté le nombre de décès dus à la faim et au manque de médicaments. Le bureau du gouvernement a qualifié la politique de « famine systématique » de l'occupation d'inhumaine, avec comme conséquence que 1,25 million de Gazaouis souffrent d'une faim aiguë.

H. H.

LE NEW YORK TIMES PERSISTE

Netanyahu prolonge la guerre pour servir ses propres intérêts

Dans un communiqué publié hier, le *New York Times* a rejeté le démenti de Benjamin Netanyahu, le boucher de Gaza, concernant son long rapport publié le 11 juillet, dans lequel il est affirmé que ce dernier prolonge la guerre contre Gaza pour rester au pouvoir. Le journal souligne que ce démenti est vide et n'apporte aucune réponse aux faits exposés. Mieux, le *New York Times* persiste : Netanyahu prolonge le conflit pour servir strictement ses

objectifs politiques, à savoir rester au pouvoir le plus longtemps possible. Revenant sur son enquête, le journal a déclaré qu'elle était basée sur « des dizaines de documents gouvernementaux et militaires, ainsi que sur des entretiens avec plus de 110 responsables en Israël, aux États-Unis et dans le monde arabe ». « Notre rôle en tant que journalistes indépendants est de faire la lumière sur ce qui s'est passé en Israël. Notre rôle en tant que journa-

listes indépendants est de rapporter et de révéler des informations vitales pour l'intérêt public et de demander des comptes aux dirigeants, quelle que soit leur affiliation politique. La déclaration du bureau du Premier ministre ne réfute pas les faits de ce rapport. L'enquête du *Times* montre en détail comment la prolongation de la guerre de Gaza a aidé M. Netanyahu à rester au pouvoir », peut-on lire dans le communiqué.

H. H.

JEUNESSE ET PATRIOTISME

Préserver le legs historique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «œuvre inlassablement à ancrer les fondements de la souveraineté dans tous les domaines», a affirmé hier le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, à l'ouverture du colloque national intitulé «Une mémoire impérissable, un peuple invincible», organisé par l'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale.

Rebiga a souligné que cette démarche se manifeste à travers le renforcement de la sécurité nationale, la défense de la décision souveraine et la volonté de permettre à l'Algérie de retrouver sa place naturelle en tant qu'État indépendant, maître de ses choix, s'exprimant avec dignité sur la scène internationale, en harmonie avec la profondeur de son histoire et l'authenticité de son identité. Pour le ministre, la date du 5 juillet 1962 ne symbolise pas seulement la fin de l'occupation coloniale, mais marque surtout le point de départ de l'édification d'un État algérien libre et victorieux, fruit du sacrifice des martyrs, des moudjahidine et des invalides de guerre. Ces derniers incarnent, selon lui, «le sacrifice suprême au service de la patrie». Rebiga a salué l'engagement du président Tebboune en faveur des moudjahidine, des veuves de chouchada et de leurs ayants droit, tout en mettant en lumière le devoir de mémoire de l'État algérien. Il a rappelé que le chef de l'État accorde une importance particulière à la préservation de la mémoire nationale, considérée comme un pilier essentiel dans la construction d'une Algérie forte, unie et ambitieuse.

PRÉSERVER LA MÉMOIRE, CIMENT DE L'UNITÉ NATIONALE

À travers cet effort de mémoire, le président Tebboune entend bâtir une Algérie fidèle à son passé, portée par ses énergies et tournée vers l'avenir. Le ministre a insisté sur le rôle central de la famille révolutionnaire dans ce processus, affirmant qu'elle reste au cœur de l'identité



nationale. Hai Abdennebi, président de l'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération, a appelé à se recueillir avec respect à la mémoire des martyrs à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance. Il a exhorté la jeunesse algérienne à «être fière de son histoire, de sa Révolution et de ceux qui ont libéré le pays du joug colonial».

Dans le même esprit, le wali

d'Oran, Samir Chibani, a appelé les jeunes Algériens à défendre l'héritage national en s'armant de patriotisme, de savoir et d'engagement, tout en s'inspirant des grandes pages de l'histoire nationale.

MÉMOIRE AUDIOVISUELLE : DEUX DOCUMENTAIRES POUR REVIVRE LA RÉVOLUTION

Lors de ce colloque, deux

documentaires ont été projetés : «La marche d'un peuple», retraçant les grandes étapes de la Guerre de libération, et «Le mur de la mort», consacré aux lignes Challe et Morice. Des hommages ont également été rendus au moudjahid Adnani Mohamed Nouredine et à plusieurs établissements médiatiques pour leur contribution à la valorisation de la mémoire nationale.

Y.B.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de près de 38 000 comprimés psychotropes en juin

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, durant le mois de juin dernier, à la saisie de près de 38 000 comprimés psychotropes et de plus de 13kg de kif traité, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, les services opérationnels de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, durant le mois de juin dernier, 4.672 affaires liées à l'atteinte aux personnes et aux biens, au trafic de drogues et de substances psychotropes et au port d'armes blanches prohibées, ainsi qu'aux crimes cybernétiques, à l'issue desquelles 5.218 individus ont été arrêtés et déférés devant les juridictions territorialement compétentes, après achèvement des formalités légales», précise le communiqué. À ce propos, les mêmes services opérationnels ont procédé à la saisie de 13 kg et 734 g de cannabis, de 479,53 g de cocaïne, de 65,38 g d'héroïne ainsi que de 37 876 comprimés psychotropes», poursuit le texte. Le communiqué rappelle les numéros de téléphone de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), mis à la disposition des citoyens en vue de signaler tout comportement suspect, à savoir le numéro vert (1548) et le numéro de secours (17), ainsi que l'application «Allô Chorta».

ENTREPRENEURIAT, NUMÉRIQUE, ANGLAIS ...

L'UFC accélère sa mutation

L'université de la formation continue (UFC) a célébré la fin de l'année académique 2024/2025 en annonçant la délivrance de 16 000 diplômes, répartis équitablement entre 8 000 licences et 8 000 masters. Ces chiffres ont été communiqués par le président de l'institution, Pr Yahia Djaafri, lors d'une cérémonie officielle organisée au siège de l'université à Dély Brahim, en présence d'anciens ministres et de figures issues de divers secteurs. Selon Pr Djaafri, le nombre d'inscrits à l'UFC a été multiplié par cinq au cours des dernières années, un essor soutenu par son intégration au plan stratégique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette reconnaissance institutionnelle s'inscrit dans la dynamique nationale de promotion de l'enseignement tout au long de la vie. L'UFC a enregistré une évolution marquante dans le domaine de l'entrepreneuriat universitaire : de 54 start-ups recensées l'an dernier, elle est passée à plus de 370 projets portés par des étudiants. En parallèle, 220 conventions ont été conclues avec des entreprises pour renforcer les liens entre la formation et le monde économique. Dans sa transition numérique, l'UFC a mis en place plus de 60 plateformes numériques dédiées à la formation à distance. Elle compte actuellement 54 centres répartis dans 49 wilayas, accueillant des étudiants âgés de 17 à 80 ans, illustrant sa vocation inclusive et son rôle central dans la formation continue à l'échelle nationale. L'université s'engage également dans l'ouverture linguistique. Plus de 100 modules sont désormais dispensés en anglais, dans le cadre d'un processus d'internationalisation des programmes. En outre, l'UFC a participé à la formation de 250 enseignants issus de 15 établissements universitaires, dont ceux de l'Université des sciences de la santé Youssef El Khatib, afin d'assurer une meilleure maîtrise de la langue anglaise dans l'enseignement supérieur. À travers ces avancées, l'UFC confirme son rôle de pilier de la formation continue, de l'innovation et de la démocratisation du savoir en Algérie.

TRANSFERTS INTERWILAYAS

Ouverture des demandes pour enseignants et directeurs scolaires dès aujourd'hui

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'ouverture de la période de dépôt des demandes de transfert interwilayas pour les enseignants et les cadres administratifs des établissements scolaires, au titre de l'année scolaire 2025-2026.

Les demandes devront être soumises exclusivement via le système d'information numérique du secteur. Sont concernés les enseignants

titulaires des trois cycles (primaire, moyen et secondaire), ainsi que les directeurs d'écoles primaires, de CEM et de lycées souhaitant changer de wilaya, dans la limite des postes budgétaires vacants dans la wilaya sollicitée. Pour les enseignants : via la plateforme

<https://ostad.education.dz>, du lundi 14 juillet 2025 à 13 h 00 jusqu'au samedi 2 août 2025 à minuit. Pour

les directeurs et cadres administratifs : à travers le compte du directeur d'établissement sur la plateforme numérique du ministère, du lundi 14 juillet à 13 h 00 au jeudi 24 juillet 2025 à minuit.

Le ministère insiste sur le strict respect des délais et rappelle que les demandes introduites hors du système numérique ne seront pas prises en compte.

PROTECTION CIVILE

4 113 interventions les dernières 24 h

Les unités de la protection civile ont effectué dans les dernières 24 heures 4113 interventions, à raison d'une opération toutes les 23 secondes, pour des interventions liées notamment à des accidents de la route, à des évacuations sanitaires, à des noyades

et aux extinctions de feux. Dans un communiqué rendu public, la Protection civile indique avoir effectué précisément 1840 opérations d'évacuation sanitaires, 169 interventions pour l'extinction d'incendies urbains et industriels. La même source fait

également état de 206 accidents de circulation, ayant causé 4 décès et 272 blessés. Selon le même bilan, sur 1114 interventions, 864 personnes ont été secourues sur les plages et les corps de 3 autres personnes repêchés.

JEUNES ET PAUVRETÉ

85 % vivent dans des pays à revenu faible

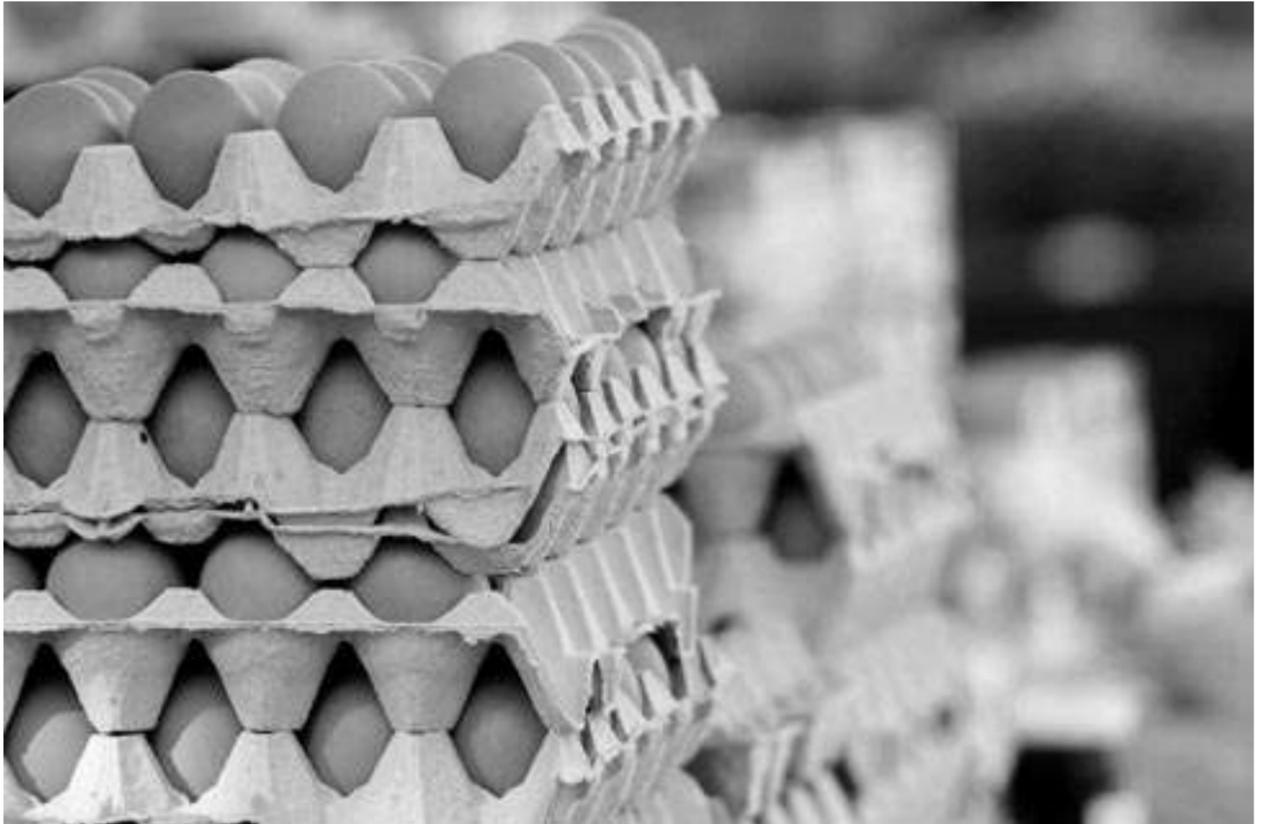
Un nouveau rapport de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, sur la situation des jeunes dans les systèmes agroalimentaires met en relief les écueils et les perspectives pour 1,3 milliard de jeunes. La génération actuelle de jeunes, lesquels sont les principaux acteurs du changement, doit accroître la production alimentaire, remplacer une main-d'œuvre vieillissante et s'adapter aux phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents. Au niveau mondial, les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont 1,3 milliard et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié un rapport complet sur leur situation dans les systèmes agroalimentaires, qui examine et met en avant leur rôle crucial dans la transformation des systèmes agroalimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et accroître les débouchés économiques. "Il est intéressant de constater qu'aujourd'hui près de 85 pour cent des jeunes dans le monde vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure, où les systèmes agroalimentaires sont essentiels pour les moyens de subsistance. L'amélioration de l'inclusion des jeunes dans ces systèmes permettrait d'enrichir l'économie mondiale de 1 000 milliards d'USD" indique la FAO.

Les auteurs du rapport s'intéressent aux initiatives techniques et aux politiques qui visent à créer des possibilités d'emploi décent, à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, et à renforcer la résilience des jeunes face aux chocs. Ils insistent sur le fait que les jeunes sont des acteurs clés du changement dans le secteur agricole, en montrant ce qui fait d'eux la nouvelle génération de producteurs, de transformateurs, de prestataires de services et de consommateurs. Les jeunes seront confrontés à une grande diversité de défis, notamment à la nécessité d'accroître la production alimentaire pour nourrir une population en expansion, de remplacer une main-d'œuvre vieillissante et de s'adapter aux effets de la crise climatique, de la pénurie d'eau et de l'urbanisation. Au niveau mondial, 44 pour cent des jeunes travailleurs sont employés dans les systèmes agroalimentaires (contre 38 pour cent des travailleurs adultes). Cependant, ce pourcentage correspond à la moyenne mondiale d'une plage de valeurs qui s'étendent de 82 pour cent dans les systèmes agroalimentaires connaissant une crise prolongée à tout juste 23 pour cent dans les systèmes agroalimentaires industriels. Il est très préoccupant de constater que l'insécurité alimentaire chez les jeunes est passée de 16,7 pour cent en 2014-2016 à 24,4 pour cent en 2021-2023, cette partie de la population étant particulièrement touchée en Afrique. «Le rapport sur La Situation des jeunes dans les systèmes agroalimentaires fournit une analyse opportune fondée sur des éléments factuels qui montre comment la transformation des systèmes agroalimentaires peut permettre d'offrir aux jeunes des emplois décents et la sécurité alimentaire et comment des jeunes dotés des moyens d'action nécessaires peuvent accélérer une transformation plus large des systèmes agroalimentaires», indique le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, dans l'avant-propos du document. Selon le rapport, plus de 20 pour cent des jeunes ne sont pas dans le système éducatif, dans le monde du travail ni en formation, les jeunes femmes étant deux fois plus susceptibles d'être concernées par cette situation. Éliminer le chômage des jeunes et fournir des emplois aux jeunes de 20 à 24 ans qui sont actuellement à l'écart du système éducatif, du monde du travail et de la formation permettrait de rehausser le produit intérieur brut (PIB) mondial de 1,4 pour cent, ce qui équivaldrait à 1 500 milliards d'USD d'activité à valeur ajoutée supplémentaire, les systèmes agroalimentaires contribuant à environ 45 pour cent de cette hausse. Pour autonomiser les jeunes, le rapport encourage la mise en place d'interventions visant à faire davantage entendre leur voix et à accroître leur agencité, à améliorer l'accès aux formations et aux ressources et à renforcer leur productivité tant dans les exploitations agricoles qu'en dehors de celles-ci. Il souligne par ailleurs la nécessité d'établir des programmes de protection sociale renforcée, compte tenu en particulier de l'accès limité des jeunes aux mécanismes de financement traditionnels.

NOUVEAU LEVIER À L'EXPORT

L'exportation d'œufs autorisée

L'Algérie a officiellement autorisé l'exportation d'œufs pour faire face à un excédent de production en 2025. Cette décision fait suite à une production record d'environ 10 milliards d'œufs, alors que la demande nationale est estimée entre 6 et 7 milliards, créant ainsi un excédent de 30%.



La Fédération nationale des aviculteurs (FNAV) a annoncé, sur sa page officielle facebook, que le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a autorisé l'exportation d'œufs de consommation.

Cette mesure vise à soutenir les éleveurs et à éviter des pertes financières dues à la surproduction. La production excédentaire a entraîné une baisse des prix sur le marché local, rendant l'exportation nécessaire pour les éleveurs.

La décision a été prise après une réunion de coordination le 23 juin, impliquant plusieurs ministères et organismes concernés. au cours de laquelle elle a abordé « l'importance d'activer l'exportation d'œufs de consommation comme une étape stratégique visant à maintenir l'équilibre du marché et à empêcher les

éleveurs d'abandonner leur activité en raison des pertes accumulées, ce qui pourrait ultérieurement impacter la disponibilité des produits et la stabilité des prix ».

Lors de la réunion, la Fédération nationale des éleveurs de volailles a affirmé sa pleine disponibilité à satisfaire aux exigences d'exportation, le secteur ayant atteint un niveau avancé d'autosuffisance au niveau national. Cela ouvre la voie à une conquête confiante des marchés étrangers, forte des expériences réussies précédentes.

L'exportation vise à stabiliser le marché et éviter les faillites d'éleveurs, à trouver de nouveaux débouchés pour l'excédent de production et à cibler les marchés régionaux comme la Tunisie et la Libye, mais aussi des destinations plus lointaines.

La baisse des prix des œufs sur le

marché local, qui était auparavant un sujet de préoccupation, est désormais une conséquence de l'abondance de la production.

L'exportation permettra aux éleveurs de mieux gérer leurs stocks et de maintenir leurs activités.

La fédération, affiliée à l'Union nationale des agriculteurs algériens, a confirmé sur sa page Facebook que cette décision était le fruit d'une « coordination continue et d'efforts efficaces » entre les ministères de l'Agriculture et du Commerce extérieur et la Fédération nationale des éleveurs de volailles.

La fédération a salué cette décision, qu'elle considère comme « un réel avantage pour les éleveurs de volailles et une ouverture vers des perspectives d'exportation vers les marchés étrangers ».

I.B.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

L'APRUE investit le terrain local

Inès B.

Dans le cadre du programme de formation 2025, et après une première session achevée avec succès à Jijel, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) poursuit son engagement pour la vulgarisation de la maîtrise de l'énergie au niveau local.

Ainsi, du 29 juin au 3 juillet 2025, c'est à l'ouest du pays, précisément à Mostaganem, que s'est tenue la deuxième session de formation dédiée aux "Responsables énergie dans les collectivités locales".

"Cette formation, organisée avec le soutien effectif de la wilaya de Mostaganem, vise à renforcer les compétences des services techniques des communes, en particulier dans les domaines du pilotage énergétique et de l'optimisation de la consommation", indique l'APRUE sur sa page officielle Facebook.

Pourquoi un responsable énergie dans les collectivités locales ?

Les communes gèrent un patrimoine public important (bâtiments, infrastructures, éclairage public, notamment) à l'origine d'une consommation d'énergie plus ou moins significative selon les décisions prises lors des choix d'investissements et de la gestion de l'énergie durant leur exploitation. Aussi, la présence d'un référent énergie qualifié permet de suivre et maîtriser les consommations; réduire les factures énergétiques; identifier des opportunités d'amélioration et contribuer aux objectifs nationaux de durabilité. La session a été clôturée en présence de la Directrice par intérim de l'administration locale de Mostaganem, soulignant l'importance de ces initiatives pour la transition énergétique locale. Par ailleurs, et dans le cadre de ses missions de sensibilisation et de vulgarisation, l'Agence pour la promotion et la rationalisation de

l'utilisation de l'énergie (APRUE) a participé à la journée d'étude organisée, à Oran, par AKADEMIA Executive CEFP Académie, en partenariat avec le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels et l'IANOR, sur le thème : L'efficacité énergétique : levier stratégique de décarbonation des industries en Algérie. Cette journée d'échange a rassemblé institutions nationales, experts techniques, industriels et organismes de normalisation autour d'objectifs communs : Promouvoir l'efficacité énergétique dans le secteur industriel, identifier les leviers réglementaires et technologiques et renforcer les synergies public-privé autour de projets concrets. L'APRUE est intervenue notamment sur les solutions d'efficacité énergétique, les mécanismes incitatifs, et les outils de suivi et de valorisation des économies d'énergie entrant dans le cadre du programme national de maîtrise de l'énergie et de ses missions.

I. B.

MESSAOUD BELAMBRI, ANCIEN PRÉSIDENT DU SNAPO À L'EXPRESS :

Pharmaceutique, une industrie aussi réglementée que l'aéronautique

Dans cet entretien, l'ancien président du syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo) M. Belambri s'exprime sur le sujet concernant la volonté de l'Algérie de s'engager dans le processus de certification ML3 de l'OMS. Selon lui, notre pays doit être en mesure de développer les moyens de l'autoévaluation de ses produits, de faire évaluer ces produits par des experts indépendants et agréés, d'évaluer le cadre réglementaire régissant le secteur pharma et de procéder à des réajustements en cas de constat de lacune ou d'insuffisances.

Entretien réalisé par Inès B.

L'EXPRESS : L'ALGÉRIE S'ENGAGE DANS LE PROCESSUS DE CERTIFICATION ML3 DE L'OMS. D'ABORD, POUVEZ-VOUS DONNER PLUS DE DÉTAILS SUR CE PROCESSUS ?

Messaoud Belambri : L'Algérie dispose depuis longtemps d'une forte réglementation dans le domaine pharmaceutique. Durant déjà les années deux mille, nous disposions du LNCPP (laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques), qui était lui-même agréé par l'OMS et chargé d'effectuer des opérations de contrôle des produits pharmaceutiques pour de nombreux pays africains, et disposait de pas moins de 120 experts formés dans différentes spécialités, avec des stages réguliers de formation et de perfectionnement au niveau de plusieurs grands laboratoires appartenant à des pays comme l'Angleterre et l'Allemagne. Puis vint le temps des grandes réformes entamées avec la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique fin 2019, notamment avec la promulgation de l'ordonnance présidentielle 20-02 en août 2020, qui a permis réellement d'entrer dans une nouvelle ère, celle qui a connu l'installation de l'ANPP (l'agence nationale des produits pharmaceutiques), qui est une véritable autorité du médicament en Algérie ; mais aussi la promulgation en un temps record de pas moins d'une soixantaine de textes d'application, sous forme de décrets exécutifs et d'arrêtés ministériels. Il faut comprendre qu'on ne peut garantir la qualité des produits pharmaceutiques qu'en disposant d'une réglementation forte et adaptée.

Il faut aussi savoir que, dans le domaine pharmaceutique, il ne peut pas y avoir de réglementation avec des niveaux variables d'un pays à l'autre. Il existe des normes internationales arrêtées par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) qui doivent être appliquées par tout pays qui aspire à voir son industrie et ses produits reconnus par l'OMS.

Il est connu qu'au niveau international, l'industrie pharmaceutique est l'industrie la plus réglementée et la plus sévère après celle de l'aéronautique.

Pour revenir à notre pays, on peut citer plusieurs exemples qui attestent du haut niveau de notre industrie locale et de la qualité des produits fabriqués localement.

Il faut savoir que des firmes internationales leaders-mondiales en la matière (Merck, GSK, Pfizer, Sanofi, Novo Nordisk, Hikma, et bien d'autres...) disposent de leurs propres usines en Algérie. Ceci est un gage de qualité et de sécurité. De nombreux laboratoires étrangers ont aussi des contrats d'association avec des producteurs et des investisseurs locaux. Ce qui assure un transfert de technologie, une formation permanente de nos propres compétences nationales et une garantie de mise à niveau et de développement de notre industrie nationale par rapport aux développements connus à l'échelle internationale.

Le fait de constater souvent que des laboratoires étrangers de renommée mondiale viennent confier carrément la



production de certains de leurs produits à des laboratoires algériens atteste du niveau de confiance et de qualité incontestables dont jouissent nos opérateurs locaux. Le fait aussi de voir que les produits de fabrication locale sont de plus en plus exportés vers l'étranger traduit la qualité incontestée de nos produits.

PENSEZ-VOUS QUE LE SYSTÈME NATIONAL DE RÉGLEMENTATION DES MÉDICAMENTS ET DES VACCINS LE PERMETTRA ?

Nous disposons actuellement de pas moins de 220 unités de production dans le domaine pharmaceutique, dont l'écrasante majorité appartient à des investisseurs et laboratoires algériens. En matière de qualité des structures, d'équipement et de techniques de production, nous n'avons rien à envier aux plus grands laboratoires du monde. Nous avons eu la chance de visiter de très nombreuses unités de production, que ce soit dans le cadre d'accompagnement pour des inaugurations officielles ou lors de cycles de formation et de communication, et nous avons à chaque fois été surpris et impressionnés par ces usines implantées un peu partout dans notre grand pays. Il y a vraiment de quoi être fier. D'autant que cette industrie tend à sortir de la production classique et s'oriente de plus en plus vers le biomédicament, les médicaments innovants et ceux de l'oncologie. Il faut mettre l'accent sur le développement actuel de cette industrie locale en se référant aux orientations que se donnent nos laboratoires et que nous résumons en trois points : 1 - la politique de « recherche et développement » adoptée par plusieurs producteurs et laboratoires nationaux. 2 - le partenariat avec le secteur de la recherche universitaire accompagné par le lancement de nouvelles filières dans le domaine de la pharmacie. 3 - les contrats de partenariats pour la recherche et le développement de la production avec des laboratoires internationaux.

LES EXPERTS ET LES AUTORITÉS NATIONALES SE SONT ACCORDÉS SUR LA RECOMMANDATION PRINCIPALE D'ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL (PDI) POUR CORRIGER LES LACUNES EXISTANTES ET PRÉPARER L'ALGÉRIE AU BENCHMARKING FORMEL DE SON SYSTÈME DE RÉGLEMENTATION PAR L'OMS. QUEL COMMENTAIRE FAITES-VOUS À CE SUJET ?

Dans le but d'atteindre ce niveau 3 des exigences réglementaires selon les normes établies par l'OMS conformément aux résolutions de l'assemblée mondiale de la santé (AMS), des rencontres ont été organisées en juin au niveau du ministère de l'Industrie pharmaceutique en Algérie, avec la présence des instances habilitées de l'OMS accompagnées par des experts mondiaux agréés et indépendants du ministère de l'Industrie pharmaceutique, du ministère de la Santé, de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, de l'Institut Pasteur d'Algérie, de l'agence nationale de sécurité sanitaire et de tous les organes concernés placés sous la tutelle de l'Industrie pharmaceutique ou de la Santé. Ces rencontres qui ont duré presque une semaine ont permis de passer en revue tout l'arsenal réglementaire dont dispose l'Algérie et de faire un inventaire des moyens humains et matériels dont nous disposons. Ceci afin de permettre de faire un scan réel basé sur des moyens probants.

Le ML3 de l'OMS est un niveau d'exigence réglementaire qui vise à garantir aux médicaments et aux vaccins sécurité, efficacité et qualité.

Si notre pays aspire à faire valoir la qualité et l'efficacité de ses produits pharmaceutiques, le passage par une telle évaluation, pour ne pas dire « une telle évaluation », est indispensable. C'est le meilleur moyen de détecter les lacunes pouvant exister afin de pouvoir les combler. Ceci concerne l'enregistrement des

produits pharmaceutiques, la certification des dispositifs médicaux, les bonnes pratiques de fabrication, etc.

Notre pays doit en résumé être en mesure de développer les moyens de l'autoévaluation de ses produits, de faire évaluer ces produits par des experts indépendants et agréés, d'évaluer le cadre réglementaire régissant le secteur pharma et de procéder à des réajustements en cas de constat de lacunes ou d'insuffisances. Ceci est réalisable par l'élaboration d'un plan de développement institutionnel (PDI).

Le rapport d'évaluation a permis de mettre en valeur les points forts de la situation en Algérie : un cadre réglementaire fort, des ressources humaines riches et compétentes, des ressources financières disponibles, une forte infrastructure en matière de production et de contrôle. Sans oublier les solutions numériques mises en place ces dernières années pour la gestion et la maîtrise de la chaîne « pharma ».

Et comme chaque opération d'évaluation entrant dans ce cadre doit servir à élaborer un plan de développement institutionnel (PDI) afin de compléter et d'améliorer la réglementation existante ou de remédier aux insuffisances et lacunes constatées, nos institutions se chargeront, après cette phase d'évaluation qui vient de s'achever, de se préparer à la phase finale de benchmarking effectif de notre système réglementaire conformément aux normes de l'OMS. En d'autres termes, c'est la reconnaissance de notre cadre réglementaire par l'OMS comme étant conforme à ses normes et standards.

DANS L'UNE DE VOS RÉCENTES DÉCLARATIONS, VOUS AVEZ DIT QU'IL EST DEvenu IMPÉRATIF DE RENFORCER LE CADRE JURIDIQUE POUR ASSURER UNE FORMATION MÉDICALE CONTINUE ET COMPLÈTE DES PHARMACIENS. POURQUOI ?

Conformément à la déontologie médicale, le professionnel de santé a le droit et le devoir d'actualiser et d'améliorer ses connaissances. La formation continue est nécessaire dans tous les domaines. Et dans le domaine médical et pharmaceutique, elle est indispensable plus que dans tout autre domaine. Le monde pharmaceutique connaît un développement constant et ininterrompu. Les moyens thérapeutiques et de diagnostic n'arrêtent pas d'évoluer. L'industrie pharmaceutique s'inscrit en permanence dans la recherche et le développement. Nous avons tout le temps de nouveaux moyens thérapeutiques et de nouvelles molécules médicamenteuses. Rien que dans le domaine du dispositif médical, on compte des centaines de milliers de références. La nomenclature nationale des médicaments compte environ 6 000 références. En résumé, la médecine et la pharmacie évoluent de manière inévitable avec l'évolution de la science. Il est impossible pour n'importe quel professionnel de santé d'exercer durant toute sa vie avec les connaissances acquises uniquement durant son cursus de formation initiale. Tout professionnel de santé a besoin de mettre à jour et d'actualiser ses connaissances.

I. B.

PORT DE MOSTAGANEM

Croissance de 51% de l'activité commerciale durant le 1er semestre

Le premier semestre de l'année 2025 a ainsi enregistré une hausse des exportations de 185% et des importations de 32% par rapport aux indicateurs du premier semestre de l'année d'avant. Cette croissance a concerné divers types de marchandises, avec des augmentations notables dans les produits agricoles, les produits pétroliers (notamment le bitume), les produits chimiques, les engrais et les marchandises diverses.

L'activité commerciale du port de Mostaganem a enregistré une croissance de 51% au cours du premier semestre de 2025 par rapport à la même période de l'année passée, a indiqué, samedi, la Direction générale de l'entreprise portuaire. Selon la même source, le port commercial de Mostaganem a connu, entre le 1er janvier et le 30 juin "une amélioration notable de sa performance opérationnelle, ayant permis une hausse des échanges commerciaux de 51% par rapport à la même période de l'année précédente". Ce résultat solide reflète, selon la direction, l'efficacité des mesures adoptées par l'entreprise portuaire en vue d'améliorer et de faciliter le mouvement du commerce extérieur, notamment à travers l'adoption d'un système de travail continu, 24h/24 et 7j/7. Le premier semestre de l'année 2025 a ainsi enregistré une hausse des expor-



tations de 185% et des importations de 32% par rapport aux indicateurs du premier semestre de l'année d'avant, a précisé la même source. Cette croissance a

concerné divers types de marchandises, avec des augmentations notables dans les produits agricoles, les produits pétroliers (notamment le bitume), les pro-

duits chimiques, les engrais et les marchandises diverses. Elle a également été accompagnée d'une progression marquée de l'activité conteneurs, qui a dépassé les 61%, a précisé la même source. A court terme, l'entreprise portuaire compte maintenir cette dynamique exceptionnelle à travers le développement continu de ses services logistiques, numériques et d'assistance offerts aux opérateurs économiques, ajoute-on de même source. Cette vision ambitieuse, visant à renforcer le rôle du port en tant qu'axe vital du commerce extérieur, s'aligne avec les projets en cours de réalisation, notamment la réhabilitation des quais, le développement de la zone de fret pour augmenter la capacité et le flux des conteneurs, ainsi que le projet du troisième bassin, qui permettra de doubler l'activité actuelle du port de Mostaganem, a-t-on également souligné.

BECHAR

Ali Badaoui inspecte le chantier de réalisation du laboratoire scientifique régional de la Sûreté nationale

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a inspecté, samedi à Béchar, le chantier de réalisation du laboratoire scientifique régional de la Sûreté nationale implanté au quartier "Debdeba", au Nord de la commune de Bechar, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Sur place, le DGSN a reçu des explications techniques sur l'avancement des travaux de cette structure opérationnelle, dont la réception est prévue fin 2026, selon des responsables de l'entreprise réalisatrice. Cette structure, qui sera dotée de plusieurs laboratoires, renforcera à l'avenir le réseau national de la chaîne criminalistique de la police scientifique dans le pays, a-t-on souligné. Ce projet est destiné à la prise en charge de l'ensemble des analyses et autres expertises

légales des Sûretés des wilayas du Sud-ouest, signale-t-on. D'autre part, M. Badaoui a donné le coup d'envoi du projet de réalisation d'un Centre de repos familial de la Sûreté nationale dans la commune de Taghit (97 km au sud de Bechar). Ce Centre de repos des personnels de la DGSN et ayants-droits aura une capacité d'accueil de 175 lits, en plus de plusieurs autres structures nécessaires à son fonctionnement, notamment des terrains de sports, un restaurant et des piscines, entre autres, selon la fiche technique du projet. Piloté par la Mutualité générale de la Sûreté nationale, ce projet a nécessité une enveloppe financière pour sa concrétisation et son équipement de plus d'un milliard de DA, ont indiqué des responsables locaux de cette mutualité. D'autre part, au chef-

lieu de la wilaya, le DGSN a procédé à l'inauguration officielle d'un célibatorium de 28 chambres pour les officiers-cadres de l'Inspection régionale du Sud-ouest de la police, et ce, au titre des actions d'amélioration des conditions de travail des cadres de cette même inspection régionale de police, indique-t-on. Cette structure sociale a été baptisée par le DGSN, en compagnie des autorités locales de la wilaya, au nom du moudjahid et ancien policier à la Sûreté de wilaya de Bechar Tourki Bachir". Au terme de sa visite, M. Badaoui a, dans une déclaration à la presse, indiqué que ces structures s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des préoccupations sociales des agents de la DGSN et de l'amélioration de leurs conditions de travail dans la région.

MASCARA

Mise en service d'un projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable

Le projet de renforcement de l'approvisionnement de la ville de Mascara en eau potable, à hauteur de plus de 5.000 mètres cubes par jour, à partir de deux forages artésiens, a été mis en service, samedi. L'opération, supervisée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a consisté à forer et équiper deux puits artésiens d'une profondeur de 320 et 330 mètres dans la commune de Tizi, indique-t-on. Le projet a mobilisé un budget d'environ 80 millions DA, financé

dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL). D'après les explications du directeur des Ressources en eau, Abdelaziz Tayeb, "ces puits permettent un débit de pompage de 30 litres par seconde, soit une capacité de mobilisation quotidienne de 5.184 mètres cubes d'eau potable". Par ailleurs, le wali a annoncé, dans une déclaration à la presse en marge de cette cérémonie, la mise en service, dès la semaine prochaine, d'un autre

forage dans la zone de "Daâdoua", relevant de la commune de Mascara, devant contribuer à améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population du chef-lieu de wilaya. Il a également indiqué que des travaux de forage d'un nouveau puits démarreront, prochainement dans la commune d'El Bordj, pour renforcer l'alimentation en eau potable de cette collectivité locale. Le même responsable a également fait savoir que des projets seront bientôt inscrits pour

améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les communes de Sig et Mohammadia. Par ailleurs, et dans le but d'éliminer les perturbations enregistrées dans l'alimentation en eau potable, des travaux majeurs de réparation ont été lancés, récemment, sur la conduite d'aménée du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), sous la supervision de l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE), a fait savoir le wali.

MILA

Un millier d'opération de contrôle commercial mené depuis début juillet

Plus d'un millier d'opérations de contrôle ont été menées, depuis le début du mois de juillet, dans des établissements de restauration rapide et des prestataires de services de la wilaya de Médéa, dans le cadre du programme préventif contre les intoxications alimentaires lancé par la direction locale du

commerce, a-t-on appris, samedi, auprès de cette structure.

Les opérations de contrôle ont ciblé les établissements de restauration rapide (fast-food, pizzerias, pâtisseries), les vendeurs de glaces et les cafétérias de la wilaya afin de s'assurer de la qualité des produits vendus et des conditions de

préparation et d'hygiène au sein de ces établissements, a-t-on fait savoir.

Quelque 184 infractions à la réglementation régissant cette activité ont été relevées lors de ces contrôles, et 183 procès-verbaux ont été établis pour des infractions liées à la protection du consumma-

teur et aux pratiques commerciales, a-t-on précisé. Une procédure de fermeture administrative temporaire a été engagée à l'encontre de dix-neuf (19) commerçants, notamment pour absence d'hygiène et de conditions sanitaires, ainsi que pour la saisie de produits périmés, a-t-on indiqué.

POUR S'ENQUÉRIR DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ESTIVANTS À TRAVERS LES PLAGES

UNE COMMISSION MINISTÉRIELLE MIXTE À SKIKDA

Une commission ministérielle mixte est arrivée samedi à Skikda pour s'enquérir des conditions d'accueil des estivants à travers les plages autorisées à la baignade dans cette wilaya. Dans une déclaration à l'APS au début de cette tournée, M. Yahia Boulahdjilet, représentant le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a précisé que cette commission est également composée de représentants du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et de la direction générale des forêts. M. Boulahdjilet a ajouté que cette tournée qui a débuté à la Grande plage de la commune d'Ain Zouit (Ouest de Skikda) s'inscrit "dans le cadre des travaux de la commission nationale chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale 2025 et présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour s'enquérir des conditions d'hygiène et de santé et de la gratuité de l'accès aux plages". Selon la même source, la commission vérifiera également la disponibilité des équipements publics dont les douches, les toilettes et les postes de surveillance de la police, de la gendarmerie nationale et de la protection civile. Cette visite qui devra durer une semaine concernera la majorité des 36 plages autorisées à la baignade dans la wilaya, a indiqué le même cadre qui a relevé que les éventuels déficits et réserves seront levés aux autorités locales pour prendre les mesures nécessaires.

SELON UNE ÉTUDE

La vaccination d'urgence réduit le nombre de décès de 60%

La vaccination d'urgence lors d'épidémies de maladies comme le choléra, Ebola et la rougeole a permis de réduire de près de 60% le nombre de décès dus à ces pathologies au cours des 25 dernières années, démontre une nouvelle étude. Un nombre similaire d'infections a été évité, et les bénéfices économiques liés à la vaccination sont estimés à des milliards d'euros, selon cette étude publiée dans le *British Medical Journal (BMJ) Global Health*. L'étude est soutenue par Gavi, l'Alliance du vaccin, une organisation internationale qui, s'appuyant sur des financements publics et privés, aide à vacciner les enfants dans les pays les plus pauvres du monde.

L'organisation a collaboré avec des chercheurs du Burnet Institute, en Australie, pour produire ce premier aperçu au monde de l'impact des efforts de vaccination d'urgence sur la santé publique et la sécurité sanitaire mondiale. "Pour la première fois, nous sommes en mesure de quantifier de manière exhaustive les avantages, en termes humains et économiques, du déploiement de vaccins contre les épidémies de certaines des maladies infectieuses les plus meurtrières", s'est félicité Sania Nishtar, la cheffe de Gavi, dans un communiqué. "Cette étude démontre clairement le pouvoir des vaccins comme réponse rentable face au risque croissant d'épidémies auquel le monde est confronté", a-t-elle ajouté. L'étude a examiné 210 épidémies de cinq maladies infectieuses (choléra, Ebola, rougeole, méningite et fièvre jaune) dans 49 pays à faible revenu entre 2000 et 2023. Elle montre que le déploiement des vaccins dans ces conditions a permis de réduire le nombre d'infections et de décès de près de 60% pour les cinq maladies. Et l'effet est encore plus spectaculaire pour certaines pathologies. La vaccination a permis de réduire de 99% le nombre de morts lors des épidémies de fièvre jaune et de 76% le nombre de décès dus à Ebola. Dans le même temps, la vaccination d'urgence a permis de réduire considérablement le risque qu'une épidémie ne s'étende. L'étude estime également que les efforts de vaccination déployés au cours des 210 épidémies ont généré environ 27 milliards d'euros de bénéfices économiques, en évitant des décès et des handicaps. Cette étude intervient après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti en avril que les épidémies de maladies évitables par la vaccination, telles que la rougeole, la méningite et la fièvre jaune, étaient en augmentation dans le monde entier en raison de la désinformation et de la réduction de l'aide internationale.

CLIMATISATION

Quels risques pour la santé ?

Bien utilisée, la climatisation permet d'améliorer le confort en période de fortes chaleurs. Toutefois, dans certaines conditions, elle peut devenir source d'inconforts ou de problèmes respiratoires, en particulier chez les personnes fragiles.

La climatisation paraît essentielle en cette période de fortes chaleurs. Mais, elle peut être responsable de certains coups de froid ou de certaines bactéries, mettent en garde les experts. «Allumée, la climatisation rend l'air «beaucoup plus sec, réduit l'humidité de l'air et assèche les muqueuses», expliquent-ils. Selon eux, «il faut faire attention aux changements brusques de températures car ce qui peut rendre malade, c'est l'écart de température entre chez vous et dehors. Il ne faut pas régler l'appareil à 18 degrés alors qu'il fait 35 dehors, sinon cela crée des chocs thermiques importants qui peuvent être responsables de symptômes comme des maux de tête. Il faut savoir que l'un des premiers effets indésirables de la climatisation réside dans la sécheresse de l'air. En abaissant l'humidité ambiante, la climatisation assèche les muqueuses du nez, de la gorge ou des yeux, ce qui favorise irritations, toux sèche ou sensation de gêne. Faisant le lit des angines et autres rhumes. Autre désagrément fréquent : les écarts de température trop marqués entre l'extérieur et les espaces climatisés. Ces chocs thermiques peuvent provoquer des maux de tête, des frissons ou des tensions musculaires, notamment au niveau de la nuque et du dos. Dans des cas extrêmes, des écarts très importants de



température peuvent provoquer une vasoconstriction brutale. Cette réaction du système vasculaire peut, chez certaines personnes, entraîner un malaise, voire une perte de connaissance. L'arrêt cardiaque est cependant rarissime dans ce contexte.

DES ASTUCES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA CLIMATISATION

La qualité de l'air diffusé dépend également de l'état du système. «Si les filtres ne sont pas nettoyés régulièrement, mettent en garde les professionnels de santé. Ainsi, »ils peuvent accumuler poussières, moisissures ou bactéries, ensuite dispersées dans l'air intérieur. Dans de rares cas, certaines infections comme la légionellose ont été associées à des systèmes de climatisation mal entretenus.» La légionellose est une infection pulmonaire provoquée par une bactérie appelée *Legionella pneumophila* qui peut se développer dans

les systèmes de climatisation mal entretenus, notamment dans les tours de refroidissement (celles utilisant l'eau, comme dans les hôpitaux, etc.). Lorsqu'elle est dispersée dans l'air sous forme de fines gouttelettes, elle peut être inhalée, provoquant une pneumopathie souvent sévère. De manière générale, une ventilation insuffisante, dans des lieux clos, peut aussi favoriser la circulation de virus. De plus, certains appareils peuvent concentrer les allergènes ou les remettre en suspension, en brassant l'air dans des pièces insuffisamment aérées. Poussières, acariens, spores de moisissures, poils d'animaux : ces polluants intérieurs peuvent alors déclencher ou aggraver des réactions allergiques.

ATTENTION AUX PERSONNES FRAGILES

Selon les experts, «certaines personnes sont effectivement plus sensibles aux effets de la climatisation. «C'est le cas de

celles dont les muqueuses sont fragiles, notamment en cas d'allergies, d'asthme ou de sinusite». L'air sec ou les allergènes en suspension peuvent accentuer leurs symptômes. Un système immunitaire affaibli rend également plus vulnérable aux agents infectieux que peut véhiculer un dispositif mal entretenu. Les personnes atteintes de maladies respiratoires chroniques, comme la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), ou celles sensibles aux variations de température, sont aussi plus exposées aux effets indésirables.» C'est le cas aussi des enfants et des personnes âgées, du fait de leur régulation thermique moins efficace ou de la fragilité de leurs muqueuses, sont particulièrement réactifs à une atmosphère trop froide. Une exposition prolongée à un air climatisé mal réglé, a fortiori sans hydratation suffisante, peut aggraver ces réactions.

A.B.

BATNA

Le site archéologique Timgad se renforce de trois espaces de détente pour les visiteurs

Le site archéologique de Timgad, wilaya de Batna, s'est renforcé de trois espaces de détente pour les visiteurs, notamment les familles, durant les périodes de fins d'après-midis et nocturnes lors de la saison estivale, a-t-on appris samedi auprès du Directeur du musée et sites de Timgad, Zana, Tobna et Medghassène.

Dans une déclaration à l'APS, M. Chafik Boughrara a précisé que ces espaces (dotés de chaises, tables outre une cafétéria) ont été ouverts à l'entrée du site situé dans la ville de Timgad (35 km à

l'Est de Batna), soulignant que l'opération "s'inscrit dans le cadre de la valorisation du site et amélioration des conditions d'accueil des visiteurs".

Selon la même source, "c'est la première fois que des espaces sont réservés aux visiteurs sur ce site qui enregistre à long terme un grand engouement des visiteurs nationaux et étrangers, notamment durant les diverses occasions et les week-ends". Il est prévu "prochainement" de réaliser un réseau d'éclairage de tous les monuments de la ville antique de Timgad dont l'étude

confiée à un bureau spécialisé et financée par le Fonds national du patrimoine culturel du ministère de la Culture et des Arts vient d'être terminée, selon le même responsable. Classé patrimoine mondial depuis 1982, le site de Timgad qui s'étend sur 83 hectares remonte à la période romaine et comprend de multiples monuments dont un théâtre, l'arc de Trajan, des thermes, une bibliothèque et un musée de mosaïque renfermant 86 tableaux de différentes tailles dont certains très rares et d'autres uniques en leurs genre.

TLEMCCEN

Lancement de la 3e édition de la Maison de Jeunes Mobile

Les activités de la troisième édition de la Maison de Jeunes Mobile ont été lancées, samedi depuis la place publique du quartier des Rostémides à Tlemccen, sous le slogan "Du cœur des jeunes naît la créativité partout", ont indiqué les organisateurs. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, initiée par l'association de wilaya "El Badr", en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports, a été marquée par l'installation de plusieurs stands dédiés à divers domaines : dessin, jeu d'échecs,

jeux de logique, concours intellectuels et culturels, ainsi que des ateliers de développement des compétences des jeunes en écriture créative, théâtre, dessin, musique, photographie, montage vidéo et design. L'événement comprend également une exposition de photos historiques de Tlemccen, des livres historiques, ainsi que des ateliers de travaux manuels, de cuisine, de théâtre et de santé, en plus de spectacles ludiques et artistiques pour enfants. Le programme de cette édition, qui se poursuit jusqu'au

26 juillet, prévoit des activités culturelles, artistiques et récréatives au profit des jeunes et des enfants, ainsi que des conseils d'orientation dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat, dans un espace spécialement dédié, a indiqué à l'APS Zakaria Saâdi, président de l'association "El Badr". Ces activités seront animées par des artistes et des encadreurs de l'association, qui se rendront dans plusieurs communes et plages de la wilaya, notamment Sabra, Sebdou, Hammam

Boughrara, Beni Ouarsous, ainsi que les plages Tafessout, El-Bahira, Sidi Youchaâ, entre autres. Cette initiative vise à atteindre un maximum de jeunes talents, à les orienter, les accompagner et rapprocher les activités culturelles et éducatives des jeunes et enfants dans les zones reculées. Elle vise aussi à faire connaître les clubs et espaces disponibles au sein des établissements pour jeunes et à encourager les jeunes à développer leurs talents artistiques dans divers domaines.

DROITS DE DOUANE IMPOSÉS À L'UE

Jusqu'à 2,3 milliards d'euros d'impact sur les américains et l'industrie italienne

D'après les projections de Coldiretti, avec des droits de douane de 30%, les prix de certains produits emblématiques du Made in Italy comme les fromages, les vins, les tomates transformées, les pâtes farcies et les confitures et conserves homogénéisées seraient fortement impactés.

Les droits de douane de 30% annoncés par le président américain Donald Trump sur les produits de l'Union européenne pourraient coûter jusqu'à 2,3 milliards d'euros aux familles américaines et à l'industrie agroalimentaire italienne, a estimé samedi la principale organisation représentant le secteur agricole en Italie. Donald Trump a annoncé samedi qu'il imposerait des droits de douane de 30% pour le Mexique et l'UE, une nouvelle surenchère sur fond de négociations avant l'échéance du 1er août. Selon



un communiqué de Coldiretti, "l'impact en termes de hausse des prix pour les consomma-

teurs américains aurait inévitablement des répercussions sur les entreprises italiennes". "La baisse de la consommation se traduit inévitablement par des invendus pour les entreprises italiennes, contraintes de chercher de nouveaux marchés", ajoute-t-elle, soulignant "le danger des contrefaçons, les Etats-Unis étant le premier producteur mondial de faux aliments +Made in Italy+". D'après les projections de Coldiretti, avec des droits de douane de 30%, les prix de certains produits emblématiques du Made in Italy comme les fro-

images, les vins, les tomates transformées, les pâtes farcies et les confitures et conserves homogénéisées seraient fortement impactés. "Imposer des droits de douane de 30% sur les produits agroalimentaires européens - et donc italiens - porterait un coup dur à l'économie réelle, aux entreprises agricoles (...) mais aussi aux consommateurs américains, qui seraient privés de produits authentiques ou contraints de les payer beaucoup plus cher", a déclaré Ettore Prandini, le président de Coldiretti, cité dans le communiqué.

EN ESPAGNE

Deux personnes portées disparues après des pluies torrentielles en Catalogne

Deux personnes sont portées disparues en Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne, après des pluies torrentielles qui se sont abattues samedi soir, entraînant des inondations ponctuelles et l'interruption du trafic ferroviaire durant plusieurs heures. "Nous recherchons deux personnes à Cubelles", commune de 17.000 habitants située à 50 kilomètres de Barcelone, ont indiqué les pompiers. "Selon les premières informations, elles auraient été emportées par la crue du Foix", qui se jette dans la Méditerranée, ont-ils ajouté, en précisant que le dispositif de recherche concernait "les rives" du cours d'eau ainsi que "son embouchure". Cette annonce survient

alors que le nord-est du pays a été touché par des pluies diluviennes samedi après-midi, notamment en Catalogne, où les autorités ont déclenché une alerte rouge, avec l'envoi de messages téléphoniques aux habitants. Ces fortes pluies ont entraîné des inondations, notamment dans un hôpital de Barcelone, qui a dû refuser l'entrée de nouveaux patients après avoir été victime d'une coupure électrique. A l'aéroport de Barcelone, un avion qui venait de décoller en direction des Etats-Unis a dû rebrousser chemin, le nez de l'appareil ayant été endommagé par la grêle, d'après les contrôleurs aériens. Ces intempéries ont poussé la compagnie ferroviaire Renfe

à suspendre la circulation des trains durant plusieurs heures dans l'ensemble de la Catalogne, aussi bien pour les trains à grande vitesse que pour les trains régionaux et de banlieue. Dans cette région, plus de 70 personnes ont été prises en charge par les services d'urgence, mais aucune dans un état grave, selon les services d'urgence. L'alerte rouge, qui avait été déclenchée vers 17H00, a été levée vers 19H00. Outre la Catalogne, plusieurs régions du nord et de l'est de l'Espagne ont été affectées par ces fortes pluies, dont l'Aragon, où des soldats de l'Unité militaire d'urgence (UME) ont été déployés, et la communauté de Valence.

EN RUSSIE

Vague de chaleur, un record de température battu

Une chaleur accablante: Moscou suffoquait vendredi sous l'effet d'une canicule qui a poussé le mercure à plus de 35 C et fait tomber un record de température vieux de près de 30 ans, selon les services météo russes.

Dans la capitale russe, ville au climat continental, le record de température de 33,4 C pour un 10 juillet, établi en 1996, a été battu jeudi avec 33,9 C, a indiqué le Centre météorologique russe sur son site internet. Vendredi, un nouveau record pourrait tomber, les services météo pré-

voyant une température allant jusqu'à 36 degrés. La canicule "persistera" jusqu'au début de la semaine prochaine dans toute la partie centrale de la Russie et dans le sud de sa partie européenne, avec des températures "dépassant de 3 à 8 degrés les normes climatiques moyennes", prévoit le Centre météorologique russe. Depuis le début de la semaine et l'arrivée de la vague de chaleur, les Moscovites en vacances se sont précipités dans leurs maisons de campagne en banlieue, ainsi que dans les parcs et près des fontaines de

la capitale. La chaleur représente un défi particulier pour les ouvriers travaillant sur les nombreux chantiers, ainsi que pour les personnes âgées. Certains se baignaient dans les étangs et canaux pollués de la ville, malgré les interdictions de baignade. L'Europe de l'Ouest a, elle, connu le mois dernier son mois de juin le plus chaud jamais enregistré, alors que des températures "extrêmes" ont frappé le continent lors de deux vagues de chaleur consécutives précoces, selon le service européen Copernicus.

JAPON

Les îles Tokara ont subi plus de 1800 tremblements de terre en trois semaines

Plus de 1.800 secousses souterraines, ressenties en surface, se sont produites en trois semaines dans la région des îles Tokara, situées au sud-ouest de l'île japonaise de Kyushu, ont rapporté des médias.

Une activité sismique accrue est observée dans la zone des îles Akusekijima et Kodakarajima, où un phénomène similaire a déjà été enregistré en 2021 et 2023, mais le nombre de secousses était alors bien moindre.

Cette fois-ci, à la mi-journée de vendredi, 1.827 tremblements de terre ont été enregistrés depuis le 21 juin. Les météorologues japonais établissent des statis-

tiques en tenant compte des tremblements de terre d'une intensité supérieure à 1 sur l'échelle japonaise, c'est-à-dire des secousses ressenties par certaines personnes.

L'intensité du plus fort tremblement de terre survenu au large des îles Tokara au cours des trois dernières semaines a été évaluée à 6-. Lors de tels tremblements de terre, il est difficile de se tenir debout, les meubles roulent sur le sol ou se renversent, et les portes peuvent se bloquer. Lors d'un tremblement de terre de 6+, les gens ne peuvent pas marcher ou seulement ramper, et à une intensité maximale de 7

sur l'échelle japonaise, même les bâtiments en béton armé qui ne sont pas résistants aux tremblements de terre peuvent s'effondrer, et les maisons en bois résistantes aux tremblements de terre peuvent être inclinées. L'échelle japonaise d'intensité des tremblements de terre exprime la manière dont les tremblements de terre sont ressentis à la surface. En revanche, l'échelle de magnitude couramment utilisée dans le monde reflète l'énergie libérée lors d'un tremblement de terre. Au Japon, les deux échelles sont utilisées. Aucun blessé ni dégât n'a été signalé à la suite de ces tremblements de terre.

LOS ANGELES

Décès d'un ouvrier agricole blessé dans une descente de la police de l'immigration

Un ouvrier agricole grièvement blessé lors d'une descente de la police de l'immigration dans des fermes légales de cannabis, cette semaine près de Los Angeles, est mort, a annoncé sa famille samedi. Lors des raids de jeudi, menés dans le cadre de la campagne de répression de l'immigration illégale lancée par l'administration de Donald Trump, quelque 200 personnes avaient été arrêtées et des affrontement ont opposé agents et manifestants. La famille de l'ouvrier avait lancé une page sur la plateforme de collecte de fonds GoFundMe, pour soutenir ses proches au Mexique. Samedi, cette page a publié une mise à jour pour annoncer que l'ouvrier, Jaime Alanis, était "décédé".

GUATEMALA

Une foule en colère lynche 5 hommes soupçonnés de vol après un séisme

Une foule en colère a battu à mort cinq hommes accusés de cambrioler des maisons dans une ville du Guatemala touchée par une série de tremblements de terre, a annoncé la police vendredi. Les faits se sont déroulés jeudi soir à Santa Maria de Jesus (sud), municipalité la plus touchée par une série de séismes allant jusqu'à une magnitude de 5,7, survenue dans ce pays d'Amérique centrale mardi et qui a fait sept morts. "Les habitants ont arrêté cinq personnes qui ont été battues (à mort, ndr) et lynchées parce qu'elles étaient accusées de vol", a déclaré le porte-parole de la police, César Mateo. Les victimes du lynchage étaient accusées de profiter d'entrer de nuit dans les maisons après les tremblements de terre ayant obligé les habitants à dormir dans des hébergements d'urgence ou chez des proches, a-t-il indiqué.

CANADA

Deuxième état d'urgence en un an à cause d'incendies de forêt au Manitoba

Le gouvernement de la province canadienne du Manitoba a déclaré l'état d'urgence pour la deuxième fois en 2025 en raison de plus de 100 incendies de forêt, ont rapporté vendredi des médias, citant des sources officielles. "La raison principale de l'état d'urgence déclaré dernièrement est que nous avons besoin d'accéder à plus d'installations pour accorder un abri à tant de résidents du Manitoba", a annoncé le premier ministre de la province Wab Kinew. Ce dernier a déjà déclaré l'état d'urgence en mai quand 2 personnes ont été tuées dans les incendies et 30.000 personnes ont été forcées de quitter leurs maisons. A cause de la propagation rapide du feu, la superficie incendiée peut devenir la plus grande depuis 31 ans, a rapporté le New York Times. Cette année, le feu a déjà détruit 1 million d'hectares de terre. Il est à noter que la situation est aggravée par les hautes températures au Canada habituellement de mars à octobre. La plupart des incendies sont causés par la foudre.

ELLES SE QUALIFIENT AUX QUARTS DE FINALE DE LA CAN 2024

Les Vertes réalisent un exploit

Marouane A.

La sélection nationale féminine d'Algérie dispute, officiellement, et pour la première fois de son histoire les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations. Une performance historique, validée avant même leur troisième match de groupe face au Nigeria.

En effet, les Vertes se sont qualifiées en tenant compte des résultats de la journée d'avant hier dans le groupe A et qui ont joué en faveur des Vertes. La défaite du Sénégal contre le Maroc (1-0) combinée à la victoire de la Zambie sur la RD Congo a permis aux Algériennes d'être assurées de figurer parmi les deux meilleures troisièmes, sachant que la qualification concerne les deux premiers de chaque groupe en plus de deux des meilleures troisièmes de



tous les groupes réunis. Avec quatre points déjà acquis après deux journées (succès 1-0 face à la Tunisie et nul 0-0 contre le Botswana), les joueuses de Farid Benstiti ne peuvent plus être dépassées au classement des troisièmes.

Longtemps cantonnées aux rôles d'outsiders sur la scène africaine, les Fennecs confirment leurs progrès et s'offrent le droit de rêver encore plus grand, en jouant surtout sans pression lors de son dernier match du groupe hier soir face

aux Nigériennes. Il faut savoir que cela n'est pas le fruit du hasard, mais un travail de longue haleine du groupe pris en main par un Benstiti qui n'est plus à présenter, étant donné qu'il s'agit d'un des meilleurs coaches dans le football féminin et qui a entraîné au haut niveau que ce soit en France ou ailleurs sur le vieux continent. D'ailleurs, et juste après avoir pris en main la sélection nationale, il lui a redonné une âme en multipliant stages et matchs amicaux qui étaient très bénéfiques avant ce rendez-vous continental.

FORTES FACE À L'ADVERSITÉ

L'exploit de nos filles revêt une grande importance, surtout après ce qui s'est passé ces derniers jours, et le fait que notre pays a été mêlée à une affaire montée de toutes pièces. En

effet, il faut rappeler que l'Algérie a été accusée par les organisateurs d'avoir délibérément dissimulé les logos de la CAN féminine qui se déroule au Maroc. Or, et vidéo à l'appui, il s'est avéré que ce sont les membres bénévoles chargés de l'organisation au niveau des stades qui ont caché ces logos avec du scotch et l'Algérie n'a rien à se reprocher. Malgré cela, la CAF a annoncé l'ouverture d'une enquête et dit ne pas faire de commentaires «pour le moment» sur la question. Cela n'a pas en tout cas dérangé le sélectionneur Benstiti et ses coéquipières qui se sont concentrés comme il se doit sur le terrain ne faisant pas cas de ces provocations externes et qui ne changeront en rien la détermination de nos capées à tenter d'aller le plus loin possible dans cette compétition.

M.A.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE SOFIANE TOUAHARIA, PRÉSIDENT DE L'USMH

«On jouera encore l'accession cette saison»

Le président de l'USM El Harrach, Sofiane Touahria, a expliqué que son équipe jouera l'accession cette saison encore, après l'avoir raté de peu l'année dernière, en faveur du MB Rouissat.

Dans une conférence de presse tenue, à l'hôtel Holiday In de Cheraga à Alger, pour notamment faire la présentation de son entraîneur Aït Djoudi et le coordinateur technique, Tarek Ghoul, le premier responsable du club harrachi a expliqué qu'il n'a jamais laissé tomber son équipe, même s'il avait décidé de prendre de recul. «Certes, j'étais

quelque peu déçu par ce ratage de l'année dernière, mais en tant qu'homme d'affaire, je n'abandonne pas et je me relève pour continuer ma mission», dira-t-il.

Commentant le choix d'Aït Djoudi pour le poste d'entraîneur, il expliquera qu'il a été bien réfléchi et que ce dernier est un entraîneur de premier ordre qui a déjà réussi à décrocher des titres avec l'USMA et la JSK, en plus du fait qu'il a eu déjà à entraîner la sélection nationale. «Je fais entière confiance à Aït Djoudi et je lui ai donné carte blanche pour le

choix de l'effectif et des joueurs», a-t-il noté. De son côté, le nouveau coach harrachi, a révélé qu'il retrouve qu'il avait déjà dirigé alors qu'il n'avait que 34 ans, en étant le plus jeune entraîneur du championnat national à cette époque. «L'USMH est un club spécial pour moi et je me réjouis de le retrouver à nouveau. Je ferais tout ce qui est en mon possible pour l'aider à accéder en Ligue. En tout cas, un club avec ces gros moyens et ses nombreux supporters mérite d'être en L1 et tout le monde œuvrera pour réussir cet objectif» a-t-il affirmé. Pour sa

part, le coordinateur, Ghoul, indiquera qu'il souhaite réussir en tant que dirigeant ce qu'il n'a pas réussi en tant que joueur, en lui ramenant l'accession en Ligue 1, avouant que son rôle sera déterminant puisqu'il sera une sorte de trait d'union entre la direction et le staff et les joueurs et qu'il fera tout pour réussir sa mission. A noter que la reprise des entraînements à l'USMH est fixée pour la fin juillet et que le staff devrait garder onze joueurs de l'effectif de la saison passée.

M.A.

FRANCE

Bentaleb en grande forme

Nabil Bentaleb commence sa préparation estivale de la plus belle des manières. Le milieu de terrain international algérien s'est illustré ce samedi en inscrivant un doublé lors de la victoire éclatante de Lille OSC contre Amiens (5-0) dans une rencontre amicale disputée au Domaine de Luchin. Titularisé par Bruno Genesio, le natif de Lille a rapidement pris les choses en

main. Il a ouvert le score à la 25e minute d'une frappe puissante à l'entrée de la surface, avant de récidiver en seconde période (55e) sur une action collective parfaitement menée.

Ce doublé confirme l'excellent état de forme du Fennec, qui semble prêt à endosser un rôle majeur au sein du milieu lillois pour la saison à venir. Cette performance intervient à un

moment clé pour Bentaleb, qui sort d'une saison marquée par des pépins physiques, notamment un sérieux problème cardiaque qui l'a éloigné des terrains durant près de sept mois. Désormais totalement remis, il enchaine les minutes et s'affiche comme un élément incontournable dans les plans de Genesio. À noter également la titularisation d'Aïssa Mandi, autre interna-

tional algérien du club, aligné en défense centrale.

Lille poursuit ainsi sa montée en puissance durant cette préparation, avec un prochain test face à Côme en Italie vendredi prochain.

De quoi permettre à Bentaleb et ses coéquipiers de peaufiner les automatismes avant le coup d'envoi de la Ligue 1.

ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT 2025 - ÉTAPE DE MONACO (TRIPLE SAUT)

Triki valide son ticket pour le Mondial 2025

Le triple sauteur algérien Mohamed Yasser Triki a décroché son billet pour le Mondial 2025 d'athlétisme à Tokyo (13-21 septembre), en réalisant un bond mesuré à 17,23 m, vendredi soir lors de la 10e étape de la Ligue de Diamant 2025 à Monaco. Triki (28 ans), qui a réalisé par la même occasion sa meilleure performance de l'année, a terminé à la deuxième place du concours de triple saut, remporté par le Jamaïcain Jordan Scott (17,52 m), alors que la troisième place est revenue à l'Italien Andy Diaz Hernandez (17,19 m). Cette 10e étape de Ligue de Diamant 2025, a également vu le coureur algérien, Djamel Sedjati, terminer à la troisième place du 800 m, signant au passage sa meilleure performance de la saison avec un chrono de (1:42.20).

OGC NICE

Bouanani s'illustre face au Cercle Bruges

L'ailier international algérien de l'OGC Nice, Badreddine Bouanani, s'est distingué samedi en inscrivant un doublé lors du premier match amical de pré-saison, disputé face à la formation belge du Cercle Bruges (2-1), au centre d'entraînement du club azuréen. Aligné d'entrée, Bouanani a ouvert le score dès la 2e minute de jeu, avant de récidiver en

seconde période (51e). L'autre international algérien de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, qui vient de reprendre les entraînements, n'a pas pris part à cette rencontre. «C'était un bon premier match de préparation. On est bien physiquement. Il y a encore des choses à régler, que ce soit avec ou sans ballon, mais il faut continuer là-dessus», a réagi Bou-

nani au micro d'OGCNICE.tv. Le joueur formé à Lille a également salué la présence du public au centre d'entraînement du club azuréen : «C'est toujours bien d'être avec les supporters. Pour moi, ça leur fait du bien de nous voir jouer». Quatrième au classement final du championnat, l'OGC Nice prend part au dernier tour préliminaire de la Ligue des champions.

KARATÉ DO / CHAMPIONNAT NATIONAL 2025

Large domination du Mouloudia d'Alger

Le Mouloudia d'Alger a outrageusement dominé l'édition 2025 du Championnat National de Karaté Do, «individuel» et «par équipes», Kata et Kumité, clôturée samedi soir à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en remportant onze des seize titres mis en jeu. Même dans les catégories de poids où il n'a pas réussi à décrocher la première place, «Le Doyen» est monté sur les deuxièmes ou troisièmes

marches du podium, étoffant ainsi sa belle moisson par plusieurs médailles d'argent et de bronze. En effet, malgré la rude concurrence imposée par les athlètes des autres clubs, le MCA a su tirer son épingle du jeu, et dès la phase de qualification, avant de parachever le travail pendant les finales, disputées samedi. Le Doyen a terminé avec un total de 23 médailles (11 or, 6 argent et 6 bronze), devançant ainsi l'OC Hydra (2

or et 4 bronze), au moment où la JS Fréha a complété le podium, avec les deux médailles d'or remportées par les internationales Célia Ouikene (-50 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg) en kumité (séniors/dames). Etalée sur une période de trois jours (ndlr : jeudi, vendredi et samedi), la compétition a été marquée par une participation record de 1024 athlètes (messieurs et dames), issus de 54 Ligues de wilayas.

REAL MADRID

Le recrutement de Konaté est validé



Les Merengues ont été éliminés de la compétition en demi-finale après une défaite cuisante 4-0 contre le PSG, vainqueur de la Ligue des champions de l'UEFA. Les joueurs de Xabi Alonso ont été dominés dans le New Jersey, et les défenseurs Raul Asencio et Antonio Rudiger ont été responsables des deux premiers buts. Le PSG menait 2-0 après dix minutes de jeu, Asencio ayant une nouvelle fois montré ses limites et Rudiger n'ayant pas réussi à se remettre d'une erreur qui a permis à Ousmane Dembélé de marquer. Le club s'inquiète de plus en plus de la capacité de Rudiger à continuer à jouer au plus haut niveau et pourrait recruter un autre défenseur. Les débuts prometteurs de Dean Huijzen au sein du club sont encourageants, mais aux côtés de Trent Alexander-Arnold – et potentiellement Alvaro Carreras – le Real Madrid pourrait disposer d'une nouvelle défense à quatre la saison prochaine. Eder Militao est en passe de retrouver sa forme physique, mais le Real Madrid reste fermement intéressé par la star de Liverpool Ibrahima Konaté. Konaté est en pourparlers avec Anfield depuis le début de l'année 2025, son contrat actuel expirant à la fin de la saison 2025/26, et la direction du club souhaite trouver une solution avant le début de la nouvelle saison, mi-août.

Liverpool est déterminé à éviter une situation où Konaté partirait gratuitement en 2026, à la suite du chaos contractuel qui a entouré Alexander-Arnold, Virgil van Dijk et Mohamed Salah plus tôt cette année. Konaté est ouvert à l'idée de rester, mais l'international français demande des conditions meilleures que celles qui lui ont été proposées, et Liverpool pourrait se retirer. Toutes les parties sont ouvertes à un transfert cet été, et selon Marca, Liverpool aurait désormais accepté le départ de Konaté, le Real Madrid étant le seul club qui l'intéresse. Konaté pourrait coûter environ 35 millions de livres sterling au Real Madrid en raison de son conflit contractuel.

QUAND RODRYGO IGNORE ARSENAL

L'international brésilien doit prendre une décision cruciale concernant son avenir après avoir joué un rôle limité sous les ordres de Xabi Alonso lors de la Coupe du monde des clubs de la FIFA. Les Blancos ont été éliminés de la compétition en demi-finale, après une humiliante défaite 4-0 face au PSG, vainqueur de la Ligue des champions de l'UEFA, et l'avenir de Rodrygo reste incertain. Alonso semble de plus en plus disposé à le vendre, compte tenu de son manque de visibilité aux États-

Unis, et Arsenal serait le favori selon les rumeurs. Le transfert d'Arsenal pour le faire venir à l'Emirates Stadium dépend des ventes suite au transfert réussi de Martin Zubimendi par Mikel Arteta. Gabriel Martinelli, coéquipier de Rodrygo en équipe du Brésil, pourrait être vendu à Al Nassr afin de financer une offre, le Real Madrid étant prêt à demander au moins 70 millions d'euros. Ce montant pourrait encore augmenter pour atteindre près de 100 millions d'euros si une guerre d'enchères s'engageait et que le Real Madrid exigeait des bonus liés aux performances. Rodrygo devrait avoir une discussion décisive avec Alonso lorsque les joueurs reviendront de leurs vacances d'été en août. Alors que les rumeurs continuent de circuler, des informations précédentes d'ESPN Brasil affirment que le PSG a pris contact avec les représentants de Rodrygo au cas où il déciderait de quitter le Real Madrid. A ce stade, l'intérêt ne va pas plus loin, mais Luis Enrique est un admirateur et pourrait l'ajouter à une attaque de stars à Paris. Rodrygo a alimenté les rumeurs selon lesquelles il serait prêt à partir après avoir refusé de répondre à une question d'un fan à New York, selon El Chiringuito. L'attaquant a été abordé dans la rue et on lui a demandé s'il allait rejoindre Arsenal, mais il a choisi de ne rien répondre.

FC BARCELONE

Nicolas Jackson suscite de l'intérêt

Nico Williams a refusé un transfert alors qu'il semblait destiné à rejoindre le club, et les tentatives pour recruter Luis Diaz et Marcus Rashford ont été difficiles. Il pourrait donc être temps d'envisager d'autres joueurs. A ce stade, Rashford est l'option privilégiée, mais étant donné que le directeur sportif du FC Barcelone, Deco, n'est pas convaincu par le joueur de Manchester United, les efforts pour le recruter pourraient être suspendus. Diaz avait été préféré à un moment donné, mais il est plus susceptible de rejoindre le Bayern Munich, qui est prêt à se rapprocher davantage que les Catalans

du prix demandé par Liverpool. Deco se tourne désormais vers d'autres joueurs que Barcelone pourrait cibler, en privilégiant les opérations à faible coût. L'une des options est Nicolas Jackson, CaughtOffside rapportant que l'attaquant de Chelsea suscite l'intérêt du champion de la Liga.

Jackson, qui a également suscité l'intérêt de l'Atlético Madrid ces derniers mois, est un candidat sérieux pour quitter Chelsea avant la fin de l'été, les finalistes de la Coupe du monde des clubs ayant signé Liam Delap et Joao Pedro comme options en attaque. Newcastle et Aston Villa

sont également intéressés, mais à ce stade, c'est Barcelone qui montre le plus d'intérêt.

Jackson a déjà joué en Liga, avec Villarreal. Sa capacité à jouer en tant qu'attaquant et ailier gauche serait précieuse pour Barcelone, et sous la houlette de Hansi Flick, il serait tout à fait capable d'améliorer sa forme par rapport aux deux dernières saisons.

Barcelone souhaite obtenir Jackson en prêt, mais on ne sait pas encore si Chelsea serait ouvert à cette option. A ce stade, le club privilégie une vente, avec un prix demandé fixé à 50 millions d'euros.

PARIS SAINT-GERMAIN

Départs imminents pour Skriniar et Asensio

La saison touche à sa fin en apothéose pour le Paris Saint-Germain. Mais les dirigeants parisiens n'attendent pas la trêve pour avancer leurs pions sur le mercato. Si certains dossiers d'arrivées sont encore en négociation, d'autres mouvements sont imminents dans le sens des départs. Deux éléments majeurs, pourtant arrivés librement, pourraient bientôt rapporter une somme non négligeable au club de la capitale. Au Paris Saint-Germain, Luis Campos s'active pour alléger l'effectif. Tandis que le dossier d'Illya Zabarnyi reste en cours, les cas de Milan Skriniar et Marco Asensio se précisent. Les deux joueurs, désormais considérés comme hors des plans de Luis Enrique, n'ont pas convaincu lors de leurs derniers passages et ne seront pas retenus. Selon Fabrizio Romano, les deux indésirables du PSG se rapprochent de Fenerbahçe. De retour de prêts respectifs, Skriniar et Asensio devraient faire leurs valises avant même la reprise prévue le 4 août. Une volonté claire du PSG, qui souhaite se séparer rapidement des éléments non désirés.

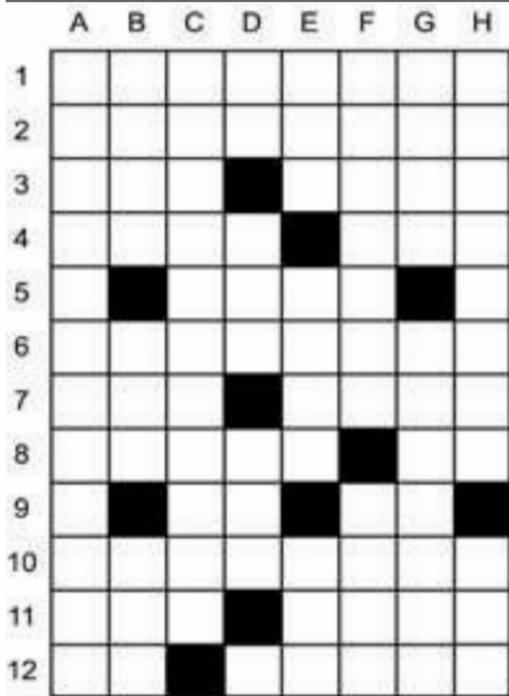
Le club stambouliote, après avoir sécurisé les arrivées de Jhon Duran et bientôt Archie Brown, concentre désormais ses efforts sur le duo parisien. Milan Skriniar serait évalué entre 10 et 12 millions d'euros, tandis que Marco Asensio pourrait être cédé pour environ 15 millions d'euros. Ces transferts, s'ils sont finalisés, permettraient au PSG d'empocher près de 25 millions d'euros pour deux joueurs recrutés sans indemnité l'année précédente. Une manœuvre habile de la part de Luis Campos, qui maximise les recettes tout en libérant de la place pour de potentielles recrues. Au-delà de l'aspect économique, cette double vente permettra au PSG d'ajuster plus efficacement son effectif en vue de la saison prochaine. La rigueur de Luis Enrique dans ses choix sportifs et la stratégie de Luis Campos se conjuguent parfaitement pour mener un mercato équilibré. Si la validation des transferts dépend encore de l'accord final entre le PSG et Fenerbahçe, les intentions sont claires et les discussions avancées. Le club de la capitale entend poursuivre sa refonte avec pragmatisme et anticipation.

GIANNI INFANTINO DRESSE LE BILAN DU MONDIAL DES CLUBS:

«C'est un énorme succès»

À quelques heures d'une finale très attendue entre le Paris Saint-Germain et Chelsea, Gianni Infantino s'est exprimé. Face aux critiques récurrentes venues d'Europe, il a préféré vanter l'audace du projet. Résolument optimiste, le patron du football mondial a mis en avant des résultats retentissants, aussi bien sur le plan économique que populaire. Une sortie calibrée, mais révélatrice de la stratégie de la FIFA. Présent en conférence de presse à New York, Gianni Infantino n'a pas caché sa satisfaction. Alors que le PSG et Chelsea s'apprentent à disputer la toute première finale de cette nouvelle Coupe du monde des clubs diffusée sur DAZN, le président de la FIFA a voulu marquer le coup. Pour lui, aucun doute : «C'est un énorme, énorme succès.» Et cela malgré les critiques qui ont accompagné cette édition inaugurale. Accusée d'alourdir un calendrier déjà surchargé, cette nouvelle épreuve a été largement décriée, notamment en Europe. Gianni Infantino, lui, balaie ces reproches : «On ne peut pas dire ça. On a vu clairement que les équipes étaient contentes. Je respecte les différentes opinions. On accepte même... Mais en tant que président je défends ce que la FIFA met en place.» Au-delà du terrain, Gianni Infantino a insisté sur la réussite financière de l'événement : «Nous avons généré plus de deux milliards de dollars de revenus, cela représente 31 millions de dollars par match. Aucun autre tournoi ne s'approche de ça.» Une déclaration assumée qui place la FIFA en position de force avant le Mondial 2026, prévu principalement aux États-Unis. Pour conclure, le dirigeant suisse a souligné le bon déroulement de la compétition : «Je touche du bois, ce sera pareil pour la fin. Les supporters du PSG et de Chelsea ont été incroyables depuis le début.» Un élan d'enthousiasme que Gianni Infantino espère voir perdurer.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Voracité.
- B. Textiles. Il est sollicité dès que le grutier travaille. Lentille.
- C. Femme à charges.
- D. Cérium. Monnaie de geisha. Difficile à mater.
- E. Il s'intéresse à nos achats. Qui a connu bien des révolutions. On l'utilise en mégisserie.
- F. Pas un verbe très glorieux. Femme de lettres française.
- G. Ville du Puy-de-Dôme. Programme à répétition.
- H. Oscillation. Passage entre deux milieux.

HORIZONTALEMENT

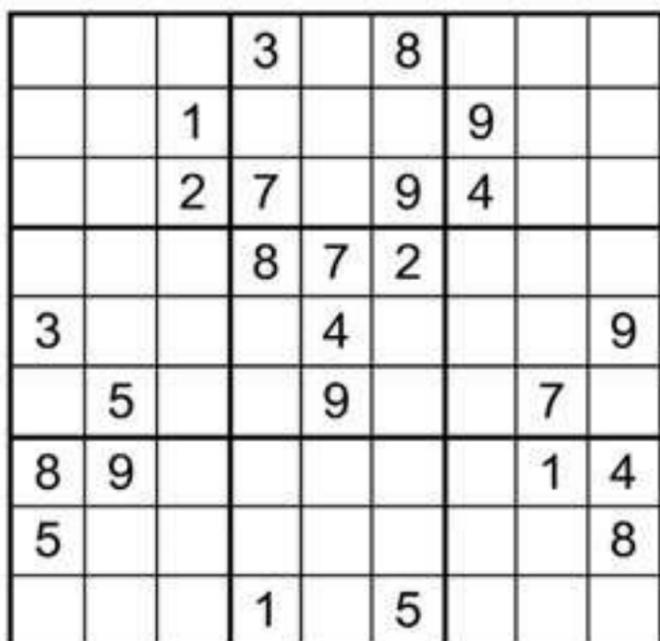
- 1. Ils recouvrent une partie du Groenland.
- 2. Remercié sans aucune politesse.
- 3. C'était jamais. Brève rencontre.
- 4. Terme de droit. Vallée éthiopienne.
- 5. Il allait souvent au charbon.
- 6. Arbres originaires de Chine.
- 7. La Toile. Crève cœurs.
- 8. Fait des histoires. Grande puissance.
- 9. Elle a connu l'amour vache. Patron abrégé.
- 10. Répétais ce que j'avais appris.
- 11. Courroux. Prénom romanesque.
- 12. Suit le docteur. Chaîne des Incas.

LES MOTS FLÉCHÉS

ÉCHELLE DE PRIX	CONTE OU FABLE	HIDALGO À PARIS	DISPOSE AU BON ENDROIT	ANIMALX	PARTICULIÈREMENT CHER
JARDIN D'ENFANTS	COMMANDEE À DISTANCE	BLOCS DE PIERRE	AU MILIEU	ANCIENNE DEVISE ITALIENNE	RENDENT
ADMETTRE SES TORTS					
ELLE PROPULSE L'AVION			FAIRE APPEL À SON IMAGINATION		
C'EST UN PLAT			FEMME DE LA MYTHOLOGIE		
DÉSERT DE CAILLOUX					APRÈS JE
					CARTE DE JEU
FRANCHISEMENT DÉTESTÉ	COMME DES BONBONS QUI PIQUENT				
					LEVA L'ARRIÈRE-TRAIN
DISQUE À ÉCOUTER					CHAÎNE DE TÉLÉVISION
CŒUR DU PAIN					
		FRUITS DE CA-VAILLON	CÉLÈBRE COUTEAU	AVEC DU PATER	TERMINAISON DU PREMIER GROUPE
		RELEVER LE PLAT	SECTEUR POSTAL	EMBÈTEMENT	CHAMPION
PLEURER					
MIS EN MOUVEMENT					
		AMATEUR DE HAUTS SOMMETS			
		ENLÈVE			
LAIT ENFANTIN			ENTRE LE NORD ET L'EST		
HEUREUX POSSESSEUR					
METS EN JEU AU TENNIS			ATTACHE AVEC UNE CORDE		



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ADRESSER BLUE-JEAN BOSSEUR BOUEE CALECHE CEUX CHAKRA ECHU
 EMERGENCE ETRANGETE GNOU GRANULE GRUAU NARRATEUR PRESENCE
 QUESACO RADICAL REGAL RESUMER RIGOLER SASSAFRAS VALSEUR VOEU
 VORACE XERES

R	O	E	S	V	R	R	R	V	B	E	E
U	H	C	E	A	E	E	B	O	T	G	C
E	L	N	A	L	S	L	S	E	R	E	N
T	A	E	O	S	U	S	G	U	C	H	E
A	C	G	E	E	E	N	A	H	M	C	S
R	I	R	J	U	A	U	A	F	A	E	E
R	D	E	R	R	O	K	Q	R	R	L	R
A	A	M	T	N	R	B	O	E	G	A	P
N	R	E	G	A	L	V	X	U	E	C	S

HASSENE BELKIRED

Le combat d'un pionnier de la résistance culturelle algérienne

Hassene Belkired, né le 21 novembre 1905 à Constantine, est une « figure emblématique » de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Dès son jeune âge, il s'engage activement dans la défense de la cause de son peuple.



En 1937, il fonde le premier groupe scout en Algérie, « El Hayet », qu'il mènera avec détermination lors de la grande marche du 8 mai 1945, à Sétif, marquée par le massacre de milliers d'Algériens. Cette date, tragique dans l'histoire de la résistance, reste un symbole de la lutte pour la dignité et l'indépendance du pays.

Issu d'une famille cultivée, Hassene Belkired a grandi à Sétif, ville qu'il a adoptée comme la sienne.

Son père, Youssef, était cadi à Aïn Oulmène, et sa mère, une héroïne de la révolte des Ouled Sidi Echikh, lui transmet les valeurs de la résistance et de la liberté. Très tôt, il s'imprègne des idéaux de justice et d'égalité, inspiré par les enseigne-

ments de figures comme Cheikh Abdelhamid Ibn Badis. Ces valeurs deviendront le moteur de son engagement contre l'occupant français.

En 1933, Hassene Belkired fonde la formation musicale « Esaâda », une glorieuse troupe qui survit aux tumultes de l'époque et reste une référence pour la culture sétifienne, notamment après l'indépendance. Il devient également un « précurseur » du théâtre à Sétif, un art qu'il utilise pour dénoncer le colonialisme et éveiller les consciences. Il monte plusieurs pièces de théâtre, dont l'une des plus marquantes, « Massaib Edahr », qui décrit la misère imposée par l'occupant et secoue profondément les sensibilités nationalistes algé-

riennes.

En 1936, Hassene Belkired ouvre à Sétif la première librairie proposant des ouvrages en langue arabe, un geste fort dans un contexte où l'occupant français cherchait activement à effacer la culture et l'identité algériennes. Par cet acte, il défie directement les autorités coloniales, tout en poursuivant son engagement à travers l'art et la diffusion des idées nationalistes, pour dénoncer les injustices subies par son peuple.

Après avoir quitté l'Algérie, Hassene Belkired rejoint l'Égypte, où il poursuit une formation dans le cinéma et l'opéra, avant de revenir à Sétif. Mais son combat pour la liberté et la justice ne faiblit pas. En plus de ses activités théâtrales, il reste

impliqué dans la lutte politique et culturelle, jusqu'au jour tragique de son enlèvement en septembre 1957. Il est torturé par les forces coloniales, qui cherchent à réduire au silence cet homme de conviction.

Sa vie et son œuvre ont marqué « durablement » la ville de Sétif et la mémoire collective algérienne. Hassene Belkired est un symbole de résistance, un homme de culture et un patriote qui n'a cessé de défendre, par tous les moyens à sa disposition, la liberté de son peuple. Sa citation favorite, inspirée de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis « La liberté ne se donne pas, elle s'arrache » résume à elle seule l'essence de son engagement et de sa lutte.

R.C.

L'ÉPOPÉE DE BEN AYAD BENDEHIBA

Un martyr de l'ombre révélé sur scène

Samy Terki

La générale de la pièce L'Épopée de Ben Ayad Bendehiba, dédiée à un martyr méconnu de la Révolution algérienne, a eu lieu mercredi soir au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) à Alger, dans le cadre des festivités marquant le 63e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Mise en scène par Sid-Ahmed Kara, sur un texte d'Abdellah El Meddah, la pièce met en lumière le parcours de Ben Ayad Bendehiba (1923-1959), un résistant qui a été torturé et tué en 1959.

Cette création, produite par l'Association El Meddah pour le théâtre et les arts de Mostaganem, rend hommage à ce combattant, militant actif du Parti du peuple algérien (PPA) et syndicaliste engagé au sein de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Bendehiba, influencé par Aïssat Idir, fondateur de l'UGTA, avait fondé et dirigé la section des dockers de Mostaganem, où il a insufflé l'esprit de solidarité et de lutte.

La pièce réunit une trentaine de comédiens et adopte une structure chronologique, alternant entre tableaux vivants, scènes dramatiques et séquences chorégraphiées. Elle revient sur les grands moments de la vie de Bendehiba, les massacres du 8 mai 1945, les débuts de la lutte armée en 1954, la répression violente de l'occupant, mais aussi l'espoir et la foi en l'Algérie libre.

Le metteur en scène, Sid-Ahmed Kara, a opté pour une scénographie minimaliste, épurée, où « quelques éléments simples » comme une chaise ou une gégène suffisent à suggérer la brutalité de la torture, sans tomber dans l'excès de pathos. Cette approche visuelle sobre renforce l'intensité émotionnelle de la pièce, soutenue par une bande sonore parfaitement ajustée aux atmosphères de chaque scène. Les séquences chorégraphiques, puissantes et poignantes, traduisent la souffrance des paysans spoliés par le colonialisme, mais aussi la résilience des militants et leur foi inébranlable en la liberté. La pièce se situe dans une approche théâtrale dite « expérimentale », où la mémoire, les symboles et l'émotion se conjuguent pour rendre hommage à un combattant trop souvent oublié de l'histoire nationale. Avec L'Épopée de Ben Ayad Bendehiba, le théâtre offre un devoir de mémoire, mettant en lumière une page de l'histoire du pays, et rendant hommage à ceux qui ont contribué à la conquête de la liberté, souvent dans l'ombre.

15E FESTIVAL DE LA POÉSIE AMAZIGHE À AKBOU

Un hymne à la culture et à l'unité des régions

La 15^e édition du Festival national de la poésie amazighe d'Akbou s'est conclue dans une ambiance festive, marquée par l'annonce des « lauréats du concours poétique » et un concert chaleureux qui a illuminé cet événement vibrant de couleurs et de poésie. Pour la première fois, ce festival a symbolisé l'union de deux régions du pays, avec le jumelage des communes d'Akbou et de Timimoun.

Pendant cinq jours, pas moins de 96 poètes, dont 22 femmes, ont déclamé leurs œuvres sur scène, face à un jury présidé par le Dr Yacine Zidane. Ce dernier, accompagné de son équipe, a procédé à l'annonce tant attendue des résultats du concours poétique, organisé sous le patronage du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA). Ainsi,

le premier prix a été attribué à la poétesse Nora Hamoudi de Tizi Ouzou, dont les poèmes autodidactes, pleins de sensibilité et de beauté, ont captivé le public. L'écrivain Rachid Oulebsir, connu pour ses écrits puissants qui relatent la vie à travers les vers, a remporté la deuxième place. La troisième place est revenue à Mohamed Harnadou de Ouargla, tandis que Hakima Boukerrou, originaire d'Akbou, a décroché la quatrième position.

Le festival a réuni plus de cent poètes venant de 19 wilayas, représentant diverses variantes linguistiques amazighes. Ce rendez-vous culturel, organisé par l'Association Etoile culturelle d'Akbou et le comité des fêtes de la ville, a offert une belle opportunité de célébrer la diversité poé-

tique et linguistique du pays.

El Hachemi Assad, secrétaire général du HCA, a mis en avant le thème majeur de cette édition, à savoir le jumelage entre Akbou et Timimoun, qui marque un tournant dans l'union des auteurs, une initiative qui sera sans doute reproduite dans d'autres régions. Quant à Yacine Zidane, président du jury, il a souligné : « J'ai présidé de nombreux festivals de poésie amazighe, mais cette 15^e édition m'a particulièrement impressionné par la qualité des poèmes, la richesse des mots et l'évolution évidente des participants. La compétition était très serrée, et il a été difficile de départager les poètes. Ce festival a atteint un niveau exceptionnel et mérite d'être salué. »

R.C.

16



- Alger 34°
- Ouargla 46°
- Oran 29°
- Constantine 38°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:45	12:54	16:43	20:05	21:47

SUR LA QUESTION MIGRATOIRE

L'ALGÉRIE, UN ACTEUR RÉGIONAL ET INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN

Lors de l'ouverture d'un atelier de haut niveau coorganisé avec l'OIM à Alger, le secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a affirmé que l'Algérie est désormais un acteur clé sur la scène migratoire régionale et internationale, grâce à ses efforts de coordination et à son engagement en faveur d'une gestion humaine et solidaire de la migration. Chaib a mis en

avant l'approche globale adoptée par l'Algérie, fondée sur les droits des migrants, la dignité humaine et le respect des cadres juridiques internationaux. Il a aussi souligné l'importance accordée par le président Abdelmadjid Tebboune à la mobilisation de la diaspora algérienne dans le développement national. L'atelier, organisé pour la première fois en collaboration avec une organisation

onusienne, vise à échanger les bonnes pratiques pour renforcer la participation de la communauté nationale à l'étranger aux efforts de développement. La cheffe de mission de l'OIM, Mme Lalini Veerassamy, a salué l'engagement de l'Algérie et sa stratégie pour mobiliser les compétences de sa diaspora, soulignant leur rôle économique et politique croissant.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 14 JUILLET 2025 // N°1115 // PRIX 20 DA

SONELGAZ À L'INTERNATIONAL

Un partenariat en vue avec la Tanzanie

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de Tanzanie en Algérie, Iman Salum Njallikai. Iman Salum Njallikai a été accompagné d'une délégation de responsables du secteur énergétique tanzanien, conduite par le président du Conseil d'administration de l'Agence pour l'énergie rurale, Jacob Gideon Kingo, a indiqué un communiqué du groupe Sonelgaz.

Selon la même source, cette rencontre vise à examiner les voies de relance de la coopération entre Sonelgaz et les opérateurs du secteur en Tanzanie. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, visant à renforcer la coopération économique à l'échelle internationale et à contribuer au développement du secteur énergétique en Afrique. À cet effet, Sonelgaz ambitionne de consolider ses partenariats extérieurs et d'élargir sa présence sur les marchés africains. Dans ce sillage, son PDG avait reçu une délégation de l'Autorité régionale de régularisation de l'électricité de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui lui avait fait part de son « grand intérêt pour l'expertise et l'expérience de Sonelgaz dans son domaine de spécialité », soulignant « la nécessité



d'élargir la collaboration de manière à soutenir et renforcer les voies du partenariat africain ». La rencontre avec la délégation tanzanienne a été

l'occasion pour l'ambassadeur de rappeler la signature, en 2023, de deux mémorandums d'entente entre Sonelgaz et des partenaires tanzaniens

dans le cadre des travaux de la Commission mixte algéro-tanzanienne, soulignant la volonté de son pays de concrétiser cette coopération sur le terrain. De son côté, Jacob Gideon Kingo a exposé les besoins de la Tanzanie en matière d'énergie, notamment en ce qui concerne l'électrification des zones rurales, l'exploitation du gaz naturel et le développement du secteur énergétique. Il a salué, à ce titre, l'expertise et les réalisations de Sonelgaz en matière de couverture en électricité et en gaz, faisant du groupe, selon lui, un partenaire stratégique pour la Tanzanie. Adjal a, pour sa part, réaffirmé l'engagement de Sonelgaz à accompagner les frères tanzaniens dans la relance de ce partenariat dans les meilleurs délais, mettant en avant le savoir-faire du groupe dans les différents domaines de son activité.

R. N.

DÉMOGRAPHIE : UNE POPULATION EN HAUSSE, MARIAGE EN NET REcul

Au 1er juillet 2025, la population algérienne a atteint 47 millions d'habitants. Les enfants de moins de 15 ans représentent 29 % de ce total, tandis que la tranche d'âge entre 15 et 59 ans constitue 59 %, et les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 11 % de la population globale. Selon les statistiques du ministère de la Santé, les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) représentent 24 % de la population, soit plus de 11,7 millions de femmes. Le ministère prévoit environ 873 000 naissances pour l'année en cours, ce qui correspond à un taux de natalité de 18,5 pour 1 000 habitants. D'après Nadia Djeraoun, sous-directrice de la prospective et de la veille démographique au ministère de la Santé, citée dans les

colonnes d'El Khabar, le nombre de naissances est en baisse depuis 2020, immédiatement après la pandémie de Covid-19. Cela marque un changement après six années consécutives d'augmentation, où l'Algérie avait dépassé le seuil d'un million de naissances par an depuis 2014. Ce recul s'explique, selon elle, par plusieurs facteurs, notamment les changements structurels dans la composition démographique, et l'émergence d'une génération ayant une approche différente du mariage et de la famille. Dans le même contexte, le nombre de mariages est également en déclin depuis 2014. En 2023, 282 000 mariages ont été enregistrés selon les chiffres de l'Office national des statistiques, un chiffre similaire à celui de 2024 en

attendant les données finales. En comparaison, l'année 2014 avait enregistré un record depuis 2000 avec 387 000 mariages, soit 10 mariages pour 1 000 habitants. Cette baisse s'explique par un changement de priorités, les individus accordant désormais plus d'importance à la carrière professionnelle et à l'épanouissement personnel. L'âge moyen au mariage a ainsi atteint 27 ans pour les femmes et 34 ans pour les hommes en 2019. Nadia Djerraoun souligne par ailleurs que le mariage précoce a quasiment disparu, les femmes estimant que 24 ans est désormais l'âge idéal pour se marier. La plupart des couples, selon elle, optent pour trois enfants en moyenne, considérés comme un équilibre familial.

FONCTIONS SUPÉRIEURES

ALGÉRIE POSTE OUVRE LA VOIE PAR CONCOURS

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a rendu, hier, une visite d'encouragement aux candidats au concours interne d'accès aux fonctions supérieures dans le secteur. Zerrouki s'est enquis du déroulement de l'opération au niveau de la commission ministérielle chargée du processus de sélection, indique un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Le ministre a

réaffirmé son engagement à « consacrer la transparence et l'égalité des chances dans l'accès aux fonctions supérieures dans le secteur, sur la base du mérite et de critères objectifs liés notamment aux compétences et qualifications requises, à l'expérience et au niveau de formation exigé », selon le communiqué. Zerrouki a, en outre, souligné « l'importance de ce concours dans le renforcement des compétences

des ressources humaines du secteur et la concrétisation des objectifs sectoriels visant à répondre aux attentes des citoyens », ajoute la même source. Concernant le processus de sélection, le communiqué précise qu'après l'étude des dossiers, les candidats sont convoqués pour des entretiens oraux, en présentiel ou par vidéoconférence, avec les membres de la commission ministérielle installée à cet effet.

TRAFIC DE DROGUE

PLUS DE 100 KG DE KIF MAROCAIN SAISIS À LA FRONTIÈRE

Le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS) a arrêté deux individus dans deux opérations successives dans les wilayas de Mascara et de Blida, et saisi 110 kg et 700 gr de kif traité en provenance du Maroc. La première opération menée par les éléments du SCLTIS, en fin de semaine écoulée, dans la commune de Bou Hanifia dans la wilaya de Mascara, sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par l'arrestation du premier suspect et la saisie de 43 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans les différents compartiments de son véhicule », a précisé dimanche un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). La deuxième opération « a permis la saisie d'un autre véhicule de tourisme et l'arrestation de son conducteur sur l'autoroute de Boufarik en direction d'Alger. 67 kg et 700 gr de kif traité ont été retrouvés à bord du véhicule, ajoute le communiqué. « Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près les tribunaux de Bou Hanifia et de Boufarik », conclut le communiqué.

DÉCÈS DE L'EX-PRÉSIDENT NIGÉRIAN MUHAMMADU BUHARI

L'ex-président nigérian Muhammadu Buhari est décédé à l'âge de 82 ans, rapportent des médias, citant son porte-parole, Garba Shehu. « La famille de l'ancien président a annoncé le décès de Muhammadu Buhari cet après-midi dans une clinique à Londres », a écrit son porte-parole sur les réseaux sociaux.

LE CORPS D'UN ENfant EMPORTÉ PAR LES CRUES REPÊCHÉ À M'SILA

Les éléments de la Protection civile ont repêché, hier, le corps sans vie d'un enfant emporté par les eaux de l'oued Belsaâ, dans la commune d'Ain El Melh (wilaya de M'sila). Dans un communiqué, la Protection civile a précisé que la victime est un garçon âgé d'environ 7 ans, porté disparu depuis samedi soir. Son corps a été retrouvé puis transféré à la morgue de l'hôpital local. L'intervention des secours avait été déclenchée dimanche à 19 h 40, à la suite d'un signalement faisant état de la disparition de l'enfant dans les eaux en crue de l'oued, au niveau de la région d'Ouled Ali. Une opération de recherche intensive a été menée par les unités de la Protection civile avant de retrouver la dépouille du petit garçon.